

Actes du colloque

L'INTERVENTION FÉMINISTE EN
MAISON D'HÉBERGEMENT
AU XXI^e SIÈCLE



REGROUPEMENT
provincial des maisons
d'hébergement et
de transition pour
femmes victimes de
violence conjugale

**L'INTERVENTION FÉMINISTE EN
MAISON D'HÉBERGEMENT
AU XXI^e SIÈCLE**

Organisatrices du colloque

Les membres du comité intervention et problématique :

- 👤 Chantal Arsenault, La Maison L'Esther de Laval
- 👤 Jocelyne Desrosiers, La Traverse de Joliette
- 👤 Jo-Anne Marcoux, L'Ombre-Elle de Ste-Agathe-des-Monts
- 👤 Claire Thibault, Multi-Femmes de Montréal
- 👤 Diane Prud'homme, conseillère à la problématique au Regroupement provincial

Animatrice du colloque : Anne St-Cerny

Conférencière : Christine Corbeil
Jacynthe Lambert
Mélanie Thériault
Sandra Trottier
Danielle Fournier

Animatrices des ateliers d'échange : Marie Laberge
Nicole Maillé
Denise Tremblay

Secrétaires d'ateliers : Carole-Anne Lavoie
Andrée Savard
Francine St-Maurice

Coordination de la publication : Andrée Savard

Graphisme de la page couverture : Ginette Thibault

Mise en page : Josée Boismenu

Impression et photocopie : Valna

Table des matières

Introduction	3
--------------------	---

Conférence d'ouverture :

L'intervention féministe au Québec : origines, valeurs et enjeux	5
--	---

Les ateliers d'échange :

Présentation	17
L'intervention auprès des femmes.....	21
L'intervention auprès des jeunes	31
La gestion féministe.....	37

Les ateliers conférence :

L'art-thérapie au service de l'intervention féministe	43
Le programme <i>Branchons-nous sur les rapports de force</i>	57
La formation à la gestion féministe	71

Conférence de clôture :

L'approche structurelle : une approche à mieux connaître.....	79
---	----

Conclusion :

Où s'en va l'intervention féministe ?	89
---	----

Références et lectures suggérées	93
--	----

Organisé par le Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence conjugale, le colloque intitulé *L'intervention féministe en maison d'hébergement au XXIème siècle*, tenu à Montréal le 31 mai 2001, a constitué un de ces moments privilégiés pour parler des pratiques de l'intervention féministe. Plus particulièrement, les objectifs du colloque étaient de :

1. Situer l'intervention féministe dans son histoire et face à son avenir.
2. Questionner l'intervention féministe en maison d'hébergement dans le contexte actuel.
3. Enrichir l'intervention féministe en maison d'hébergement d'expériences et d'analyses diverses.

Le 1^{er} objectif aura été rempli par une de celles aux premières loges de l'intervention féministe et qui en a inspiré plus d'une. En effet, l'origine de l'intervention féministe a été rappelée par Christine Corbeil, coauteure de l'ouvrage fétiche intitulé *L'intervention féministe : L'alternative des femmes au sexisme en thérapie*, paru il y a déjà près de 20 ans.

Cette histoire, celle de l'intervention féministe, mérite d'être racontée plus souvent, a-t-on souhaité lors du colloque même. Beaucoup de jeunes femmes travaillant en maison d'hébergement ne l'ont jamais entendue et peu d'écrits la documentent.

C'est une histoire, même si elle est récente, qu'il faut s'activer non seulement à maintenir vivante, mais encore à enrichir des réflexions portées sur les réalités actuelles, celles de l'intervention en maison d'hébergement en ce début du XXIe siècle entre autres. L'occasion des ateliers d'échange a servi à entendre une part de ces réflexions.

Les mises en situation analysées lors de ces ateliers et les outils présentés lors des ateliers conférences visaient aussi à répondre aux deuxième et troisième objectifs. Que ce soit dans l'intervention auprès des femmes, des enfants ou dans la gestion féministe, l'analyse de diverses situations a permis

de faire se confronter des réactions, mais aussi de voir se compléter les diverses réponses possibles.

Lors des ateliers conférences, trois outils, deux programmes de formation, l'un sur l'intervention auprès des enfants et l'autre sur la gestion féministe, ainsi que l'approche de l'art-thérapie ont été présentés pour inciter à enrichir l'intervention féministe par l'apport de nouvelles connaissances sinon de nouvelles pratiques.

Face à l'avenir, les intervenantes féministes peuvent s'inspirer de plusieurs autres approches. Les organisatrices du colloque ont choisi de conclure avec l'approche structurelle et le modèle écologique. Ce choix aurait pu porter sur plusieurs autres voies. Il ne se voulait pas décisif de l'avenir de l'intervention féministe, mais une source d'inspiration pour la maintenir vivante et aussi soutenir les femmes qui la pratiquent dans des contextes quelquefois fort difficiles pour ce qui est des moyens dont elles peuvent disposer en maison d'hébergement.

Ainsi, plus de 150 femmes sont reparties de ce colloque avec des outils et le fruit des échanges, et encore plus confiantes dans l'avenir de l'intervention féministe.

L'intervention féministe au Québec : origines, valeurs et enjeux

Conférence d'ouverture par Christine Corbeil, sociologue et professeure à l'École de travail social à l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et coauteure du livre *L'intervention féministe : Une alternative au sexisme en thérapie*, paru en 1983

Lorsque les organisatrices de ce colloque m'ont demandé de retracer les origines de l'intervention féministe au Québec, j'ai accepté avec plaisir en pensant que cela me donnerait l'occasion de revisiter une période particulièrement stimulante et vivante de l'histoire du mouvement des femmes. D'autres que moi ont déjà fait cet exercice de repérage des grands paramètres de l'intervention féministe telle qu'elle s'actualise dans les pratiques auprès des femmes vivant des situations de violence conjugale (Pâquet-Deehy, 1998) et d'agressions à caractère sexuel (Vandal, 1997). J'aimerais cependant apporter ma contribution aux multiples débats qui ont cours à l'heure actuelle sur les défis et enjeux de l'intervention féministe en prenant appui principalement sur mon expérience de chercheure et d'enseignante en travail social et en études féministes depuis plus de vingt ans.

Sans plus de préambule, j'aborderai le thème à l'ordre du jour en commençant par une présentation de la thérapie féministe telle qu'elle est apparue aux États-Unis au début des années 1970. Suivra un bref rappel du contexte socio-politique dans lequel l'intervention féministe a vu le jour au Québec au début des années 1980. De là, seront explicitées, pour terminer, quelques-unes des valeurs et des stratégies qui font la spécificité de cette approche alternative auprès des femmes.

La thérapie féministe aux États-Unis : les années 1970

L'intervention féministe tire ses origines d'une nouvelle approche en santé mentale apparue aux États-Unis au début des années 1970 et désignée sous le vocable de thérapie féministe. À l'instar du mouvement d'anti-psychiatrie en pleine effervescence à cette époque, les thérapeutes féministes dénoncent la violence des traitements imposés aux femmes dans les milieux psychiatriques et demandent réparation pour tous les préjudices subis dans le passé. « Dans le cadre du congrès de l'American Psychiatry Association en 1969, les psychologues femmes de la minorité radicale ont demandé 1 million \$ en réparation pour les torts causés aux femmes par la psychiatrie. L'argent devait servir à faire sortir les femmes des hôpitaux psychiatriques et à instaurer de nouvelles thérapies. » (Castel et al., 1979 : 263)

Phyllis Chesler, devenue célèbre grâce à son livre *Les femmes et la folie* (1975), figure parmi les premières féministes ayant souligné le caractère patriarcal des institutions psychiatriques. Clientèle privilégiée du système médical, les femmes sont, au dire de Chesler, très souvent jugées malades (dépressives, hystériques, anxieuses, phobiques) et par le fait même soumises à des traitements radicaux (électrochocs, hospitalisations, antidépresseurs) qui ne contribuent pas nécessairement à leur mieux-être. Par ailleurs, les intervenants en santé mentale, ceux-là même qui évaluent les comportements et prescrivent les traitements, sont majoritairement des hommes blancs, éduqués, professionnels, mariés et pères de famille. Face à ces thérapeutes de sexe masculin qui dégagent une image de sagesse, d'omniscience et de respectabilité, il est fort probable que leurs patientes se sentent malades, inférieures, ignorantes, pauvres et vulnérables. De tels statuts inégalitaires vont certes générer des rapports thérapeute/cliente marqués par le paternalisme des uns et par la soumission et la dépendance des autres. Les thérapeutes féministes ont également dénoncé ces approches en santé mentale qui considèrent les femmes, fautives, c'est-à-dire seules responsables de leurs difficultés, ignorant par le fait même l'impact des conditions socio-environnementales.

L'influence du mouvement féministe

La thérapie féministe émerge au moment où l'Amérique toute entière est secouée par un courant de protestation et de révolte contre la société dite capitaliste, raciste, inégalitaire, violente et hiérarchique. Parmi les principaux mouvements sociaux nés dans la foulée de cette vague contestataire et porteurs d'un projet de transformation des rapports sociaux et des valeurs dominantes, on se rappellera du mouvement des Noirs contre la discrimination raciale, du mouvement contre la guerre au Vietnam, du mouvement étudiant, du mouvement féministe et du mouvement contre-culturel. Issue d'un mouvement social dont les assises sont de plus en plus larges, la thérapie féministe, telle qu'elle s'élabore dans les années 1970, trouve sa spécificité dans sa dimension politique et militante. À l'instar du mouvement féministe, elle juge primordial de :

- faire le lien entre le privé et le politique;
- s'impliquer socialement pour changer les structures et pas seulement les individus;
- lutter pour l'autonomie des femmes.

Les thérapeutes puisent leur analyse de la situation des femmes parmi deux courants féministes majeurs, soit le féminisme égalitaire et le féminisme radical. Dès 1963, Betty Friedan, première porte-parole des féministes égalitaires et auteure du livre *La femme mystifiée*, s'attaque au sexisme des théories freudiennes et réclame l'abolition de toute pratique discriminatoire envers les femmes, tant dans la sphère privée que publique. Dénonçant les rôles socialement imposés aux femmes dans le cadre de la division sexuelle du travail (mère-ménagère/père-pourvoyeur) ainsi que les rapports de soumission et de dépendance inhérents à cette dynamique de couple, les féministes égalitaristes réclament, haut et fort, l'égalité des sexes et l'autonomie des femmes. Leurs luttes visent principalement à modifier la socialisation des filles, à obtenir un meilleur partage des tâches dans l'univers domestique et à favoriser l'accès des femmes à des postes et à des lieux de pouvoir traditionnellement réservés aux hommes. En d'autres mots, elles mènent un combat acharné pour que les femmes puissent accéder un jour au statut d'individus libres et autonomes, au même titre que les hommes.

Des féministes radicales dont la première porte-parole fut Kate Millet (*La politique du mâle*, 1970), les thérapeutes féministes retiennent l'importance de s'attaquer aux fondements de la domination masculine et de dénoncer les contraintes inhérentes aux institutions patriarcales telles que le mariage, la maternité et l'hétérosexualité. En opposition aux arguments naturalistes généralement évoqués pour légitimer les rapports de pouvoir entre les sexes et assigner les femmes à des tâches et fonctions découlant de leur prétendue nature féminine, les féministes radicales défendent plutôt l'idée d'une construction sociale de la maternité et du sujet féminin.

L'influence d'un courant humaniste

La thérapie féministe a aussi une dimension humaniste qu'elle emprunte au mouvement contre-culturel dont les priorités d'action sont de dénoncer les valeurs matérialistes et déshumanisantes de la société capitaliste, et de proposer des projets alternatifs fondés sur des valeurs de coopération et de justice sociale. Les approches humanistes en santé mentale sont fondées sur un certain nombre de principes qui seront repris par les thérapeutes féministes :

- la croyance au potentiel des individus;
- l'implication active du client dans la relation thérapeutique;
- la démystification de l'expert omniscient et tout-puissant;
- la définition de la croissance personnelle en termes de libération sexuelle, émotionnelle et créative;
- l'« autonomisation » des individus par la ré-appropriation du corps et de la sexualité.

Diverses orientations politiques cohabitent parmi les thérapeutes féministes. Toutes n'adhèrent pas à la même idéologie, ne partagent pas les mêmes valeurs, mais elles ont en commun une conscience féministe qui les amène à dénoncer le sexisme et les abus de pouvoir des thérapeutes masculins.

Les objectifs et stratégies de la thérapie féministe

En opposition aux discours conservateurs et sexistes des psychiatres, médecins et autres représentants de l'ordre patriarcal quant au devenir des femmes, les thérapeutes féministes préconisent un modèle de femme émancipée et libérée des anciens carcans : « celui de la femme indépendante et autonome tant sur le plan affectif que financier, libre dans son corps et dans sa sexualité et capable de nommer et d'agir sur ses besoins à elle » (Bourgon et Corbeil, 1990 : 207). Les thérapeutes féministes fondent leur approche sur les objectifs et les stratégies suivants : favoriser la reconnaissance du potentiel des femmes, l'expression de leur colère, la recherche du plaisir et l'affirmation de leurs droits. « Fortement influencée par les groupes de conscientisation, nés à la fin des années 1960, la thérapie féministe prône une démarche collective de partage, de mise en commun qui vise à déculpabiliser, à dépersonnaliser les problèmes et à développer une conscience politique susceptible de faire émerger de nouvelles solidarités » (Bourgon et Corbeil, 1990 : 207). La thérapie féministe met de l'avant un rapport égalitaire thérapeute/cliente fondé sur le partage des expériences communes, la confiance et le respect mutuel. Elle préconise également l'intervention de groupe afin de contrebalancer le pouvoir du thérapeute tout en permettant aux participantes de briser leur isolement, de se donner du support et de développer des réseaux d'entraide informels (Corbeil et al., 1983).

Cette nouvelle philosophie de l'intervention contribuera de façon significative au renouvellement des pratiques auprès des femmes au Québec. Sans reprendre chacun des principes de la thérapie féministe tels qu'élaborés par les Américaines, nous verrons dans quelle mesure ceux-ci ont inspiré et modifié la pratique des groupes des femmes et des intervenantes issues des milieux institutionnels - CLSC, hôpitaux et centres de services sociaux. Mais auparavant, il importe de rappeler les principaux changements socio-politiques qui ont modifié le visage de la société québécoise au tournant des années 1970 et permis aux femmes d'inscrire leurs revendications dans un monde plus ouvert et réceptif à leurs besoins et à leurs aspirations.

Un Québec en mutation : les années 1960-70

En l'espace de quelques décennies, le Québec passe d'une société largement encadrée par l'Église, repliée sur elle-même, dominée par des valeurs familialistes et conservatrices, à une société laïque, disposée à moderniser ses institutions, ses règles et ses normes et, pour tout dire, prête à faire de l'État le levier de son développement économique et social. Le règne de l'État-providence sera de courte durée, mais il assurera la mise en place d'un ensemble de mesures sociales destinées à pallier aux inégalités les plus flagrantes du système capitaliste.

Les décennies 1960-70 inaugurent une période de changement radical dans la vie des femmes : elles se marient beaucoup moins qu'autrefois, donnent naissance à moins d'enfants (un ou deux tout au plus) et le font plus tardivement, et, enfin, elles diversifient leur mode de vie familiale - biparentale, monoparentale, recomposée, homoparentale. Outre une présence de plus en plus remarquée dans les milieux de l'éducation supérieure, les femmes affirment leur volonté de demeurer actives sur le marché du travail en dépit de leurs responsabilités familiales¹. Plusieurs législations sociales, adoptées au cours de cette période, joueront un rôle déterminant dans la quête d'autonomie des femmes. À titre d'exemples, il suffit de mentionner la légalisation de la contraception en 1960; l'adoption de la loi 16 (nouveau code de la famille) en 1964 qui met fin à l'incapacité juridique de la femme mariée; la loi fédérale sur le divorce en 1968 qui autorise les femmes mariées à mettre un terme à une relation conjugale conflictuelle; la loi sur l'aide sociale, votée en 1969, qui permet aux femmes monoparentales de survivre à une séparation ou à un divorce un peu plus dignement qu'autrefois; l'instauration d'un programme de prestations de maternité au sein du régime fédéral d'assurance-chômage en 1971; l'introduction d'une première politique gouvernementale au Québec en matière de garderies et, enfin, en 1977, la refonte du droit de la famille qui remplace la notion d'autorité paternelle par celle d'autorité parentale et reconnaît l'égalité des droits et devoirs des parents envers les enfants (Conseil du statut de la femme, 2000).

¹ En 1976, seules 36,8 % des mères âgées entre 20 et 44 ans ayant au moins un enfant de moins de 16 ans, faisaient partie de la population active. Vingt ans plus tard, soit en 1997, elles sont plus de 70 % (Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, BSQ, 2000).

Le Québec n'échappe pas à la vague de contestation qui secoue les sociétés occidentales au cours des décennies 1970-80. Cette période est donc particulièrement marquée par l'effervescence de groupes contestataires - syndicalistes, étudiants, nationalistes, gauchistes, féministes - qui, bannières en main, descendent dans la rue et réclament de l'État des mesures tangibles pour en finir avec les situations les plus criantes d'oppression et de domination. La lutte pour les droits à l'autodétermination, à l'égalité et à la justice sociale figure à l'ordre du jour de plusieurs mouvements sociaux au Québec et dans les sociétés occidentales.

Des événements et des écrits féministes dans les années 1980

Sans fouiller très loin dans notre mémoire collective, on se rappellera certains événements qui ont contribué à la prise de conscience de nombreuses Québécoises face au caractère patriarcal et sexiste des institutions psychiatriques. À ce titre, soulignons l'impact de la conférence *Va te faire soigner t'es malade* donnée à l'Hôpital Louis-H. Lafontaine, en février 1980, par les psychologues Roxane Simard et Louise Mallette. Par la suite, les colloques *Femme et folie* (1980) et *Quand les femmes se prennent en main* (1981) offrent l'opportunité à des centaines de femmes oeuvrant dans le champ de la santé et des services sociaux - travailleuses sociales, infirmières et psychologues - de réfléchir sur l'oppression et la discrimination faite aux femmes, et de partager leur malaise et leur sentiment d'impuissance en regard de leur pratique auprès des femmes. Au cours de la même décennie, plusieurs autres colloques², répartis dans diverses régions du Québec, permettent aux femmes, clientes et intervenantes, d'exprimer publiquement leur mécontentement et leur frustration à l'égard du système médical et de son approche paternaliste. Ces manifestations marquent également le début d'une série d'événements publics organisés par le mouvement des femmes pour exiger de l'État un financement adéquat des ressources communautaires et des services publics indispensables au bien-être des familles. Partout au Québec et avec la même intensité, des intervenantes se demandent quelle réponse offrir aux femmes qui sont de plus en plus nombreuses à consulter

² Pensons entre autres à la série des colloques régionaux *Accoucher ou se faire accoucher* et au colloque à Rouyn-Noranda *Changer les règles du jeu* (1986).

pour des problèmes de violence conjugale, de dépression, de surmédicalisation, de surmenage, de toxicomanie, d'isolement, de pauvreté et autres. Comment éviter de les dévaloriser, de les étiqueter, de les infantiliser, de les rendre encore plus dépendantes des institutions et des experts (Bourgon et Bélanger, 1980) ?

Stimulée par les écrits de féministes françaises - Simone de Beauvoir, Benoîte Groulx, Marie Cardinal, Gisèle Halimi - et américaines - Betty Friedan, Kate Millet, Germaine Greer - cette génération de femmes mutantes³ profite également du foisonnement d'idées et de discussions au sein du milieu culturel féministe au Québec, lequel participe activement à l'élaboration des premiers jalons d'une analyse de l'oppression des femmes en termes marxistes. À ce propos, on se rappellera de la présentation, en 1975, par le Théâtre des cuisines, de la pièce *Môman travaille pas, a trop d'ouvrage*, dans laquelle était soulevée la question de la non-reconnaissance et de la gratuité du travail des femmes accompli dans l'univers domestique. La revue *La vie en rose*, publiée au cours des années 1980, offre l'opportunité à des milliers de lectrices à travers le Québec, de lire des dossiers fort bien documentés sur différents aspects de la vie des femmes (avortement, contraception, homosexualité, célibat, etc). *Toutes les femmes sont ménagères*, tel est le cri de ralliement lancé par les féministes québécoises désireuses d'établir une base commune de lutte contre l'oppression économique, sociale et politique des femmes dans l'univers domestique.

Cette période dans l'histoire du mouvement féministe⁴ québécois s'avère à la fois riche et stimulante, mais également exigeante et coûteuse pour celles qui s'y engagent à fond. Plusieurs femmes, militantes ou sympathisantes, remettent en question leur vie de couple et leur rapport à la maternité; elles s'interrogent sur la contrainte à l'hétérosexualité et mènent des batailles quotidiennes autour du partage des tâches, de la reconnaissance du travail

³ Le terme « mutante » est utilisé la première fois par Betty Friedan pour caractériser cette génération de femmes nées après la guerre et au début des années 1950, en rupture avec l'ancien modèle de femme qui consacre l'essentiel de son existence à servir sa famille, et à la recherche d'un mode de vie plus respectueux de leurs aspirations.

⁴ Pour avoir un aperçu détaillé et extrêmement vivant des grandes luttes féministes au Québec menées depuis les années 1960, le documentaire *Désirs de liberté*, produit par la CEQ, en 1995 est exceptionnel.

domestique et du droit à l'avortement. À la maison comme au travail, le discours et les actions des femmes provoquent des remous importants et suscitent des résistances comme des ouvertures au dialogue.

Ce survol historique est certes incomplet et fragmenté, mais il nous est apparu nécessaire pour mieux saisir dans quel environnement idéologique et social, l'intervention féministe en tant qu'approche alternative, a vu le jour au Québec. Fortement inspirées par les écrits des féministes américaines, les intervenantes et les militantes québécoises vont rapidement adapter les principes de la thérapie féministe à leur contexte de pratique et lui donner un accent particulier.

L'intervention féministe au Québec : valeurs et principes

Rappelons que le concept de thérapie féministe présent dans la littérature américaine est très rapidement remplacé au Québec par celui d'intervention féministe, expression plus large qui a l'avantage d'inclure une diversité de milieux de pratique - institutionnel et communautaire - et de problématiques - violence conjugale, inceste, agressions sexuelles, avortement, accouchement, santé mentale, etc. Partant du constat que les femmes ne sont pas censées exister en dehors de leurs relations avec autrui - elles sont fille, épouse et mère -, les intervenantes féministes insistent sur la recherche d'une identité qui leur soit propre. À cela s'ajoutent la prise de conscience et la dénonciation des rapports de servitude et de soumission qui lient les femmes au conjoint et aux enfants. Cette démarche de reprise de pouvoir sur leur vie commence souvent par un questionnement sur les exigences et les contraintes inhérentes aux rôles féminins traditionnels d'épouse, de mère, de soignante naturelle - oubli et don de soi, disponibilité, générosité envers autrui. Réagissant aux discours dévalorisants et culpabilisants des professionnels de la santé et des services sociaux, les intervenantes féministes:

Affirmement

Les femmes ne sont pas malades ou folles, mais en révolte contre les rôles limitatifs auxquels elles doivent se soumettre.

Les femmes ne sont pas, par nature, des individus immatures, dépendantes et incompetentes; elles ont surtout intériorisé une image de soi très négative.

Proposent

Pour ne pas étouffer cette révolte, il faut les soutenir dans leur volonté de changement.

Pour modifier cette image, il faut donc travailler à rétablir leur confiance en soi, en les considérant comme des adultes compétentes et capables de contrôler leur vie.

Affirmement

Les femmes ne sont pas coupables ni responsables de tout. En dépit du discours social sur l'implication nécessaire des pères, les femmes conservent leur rôle de pivot dans la famille.

Les femmes ne sont pas entièrement soumises au désir et à la volonté de l'autre.

Proposent

Il faut donc les aider à repousser les pressions du milieu familial qui exigent d'elles une entière disponibilité face aux besoins de la famille.

On doit les encourager à exprimer de manière plus autonome le sens qu'elles souhaitent donner à leur vie dans toutes ses dimensions : sexualité, désir d'enfant, relations amoureuses, orientation professionnelle, etc.

À l'instar du mouvement des femmes, l'intervention féministe défend des valeurs d'égalité et d'autonomie et tente de les mettre en pratique à travers sa définition du rôle de l'intervenante. Celle-ci, essentiellement, cherche à :

- établir une relation la plus égalitaire possible avec la cliente tout en sachant qu'elle n'occupe pas la même place et ne possède pas les mêmes ressources;
- partager son expérience et son savoir de façon à briser les distances et à mieux outiller les femmes;
- éviter d'apparaître comme l'experte qui sait tout, neutre, détachée, distante, extérieure au processus, objective, sans émotion apparente;
- établir un contrat clair afin que les femmes puissent avoir une certaine maîtrise sur la démarche et savoir à quoi elles s'engagent.

N'importe qui peut-il prétendre faire de l'intervention féministe ? À cette question, la plupart des intervenantes répondront qu'il faut remplir les conditions suivantes : être une femme, être féministe et avoir fait sa propre démarche de conscientisation (Simard, 1986; Pâquet-Deehy, 1996).

C'est sur ce rappel des fondements de l'intervention féministe, tels qu'ils ont été élaborés dans les années 1970-80, que s'est conclue la conférence d'ouverture.

Présentation

Bien que le colloque n'ait pas voulu rejoindre que les intervenantes en maison d'hébergement, elles étaient sûrement fort nombreuses. En fait foi la participation très active pour répondre aux situations exposées par les animatrices dans chacun des ateliers. Les mises en situation avaient trait à l'intervention auprès des femmes, des jeunes et à la gestion féministe.

Le but de ces ateliers était plus particulièrement de soumettre des mises en situation dites dérangeantes et de les analyser à partir des principes de l'intervention féministe et des enjeux reliés au fait d'intervenir en maison d'hébergement avec pour mission l'intervention en violence conjugale.

Trois mises en situation par atelier ont été soumises. Pour réagir face à chacune d'entre elles, la grille de référence qui suit a été suggérée :

- Référent à sa perception de la situation :

En quoi cette situation est-elle dérangeante ?

- Référent aux valeurs féministes :

Quelles sont les valeurs féministes dont il faut tenir compte pour guider sa compréhension du problème et s'orienter dans la prise de décision ? Et de quelle façon doit-on les utiliser ?

- Référent à la ressource :

Y a-t-il des enjeux liés à la mission de la maison, à ses objectifs, ses services, ses règlements, ses finances, à la disponibilité des travailleuses ou des membres du CA, à son contexte politique, qui doivent être pris en compte dans la décision ?

- Référencer au social :

Y a-t-il des lois, des politiques ou tout autre élément de l'organisation sociale dont il est nécessaire de tenir compte dans la prise de décision ? Par exemple, la loi de la protection de la jeunesse.

- Référencer à la situation :

Y a-t-il des informations ou des enjeux liés à la personne concernée et au contexte dans lequel elle se trouve, dont il est nécessaire de tenir compte dans la prise de décision ?

Des principes féministes...

À la base, les féministes font des constats. En voici les principaux :

- Dans la société, les relations entre les sexes sont essentiellement des relations de pouvoir, les hommes dominant les femmes. Le caractère spécifique de cette oppression réside dans le fait qu'elle se vit à deux niveaux : individuel et collectif.
- L'organisation de la société est à l'image de ces relations de pouvoir entre les sexes et elle est avant tout la propriété des hommes, c'est-à-dire définie par et pour eux.
- Un tas de mythes et de stéréotypes à l'endroit des femmes étant véhiculés largement dans cette société, les femmes les intériorisent aussi de façon massive.

De ce fait, l'approche féministe...

Rejette :

- la notion d'infériorité biologique des femmes;
- la notion de responsabilité des femmes quant à la violence subie (thèse de la provocation);
- l'idée que les problèmes des femmes sont uniquement des problèmes individuels, intrapsychiques ou relationnels;

- la notion thérapeutique hiérarchique, celle-ci étant perçue comme une autre des manifestations du pouvoir.

Et considère que :

- cette condition d'infériorité doit être replacée dans son contexte réel, c'est-à-dire comme le résultat de forces culturelles, socio-économiques et politiques;
- les problèmes des femmes viennent pour la plupart des conditions de vie communes résultant des inégalités de la société dans laquelle elles vivent;
- la relation aidante/aidée doit être la plus égalitaire possible.

Il s'agit en bref d'une approche qui tend à l'égalité et qui évite de recréer la relation de domination, une approche qui croit au mouvement de solidarité entre femmes. L'approche féministe tend vers l'universalisation du problème en le resituant dans son contexte social. C'est aussi une approche qui croit que le changement social doit s'exercer tant au niveau individuel que collectif.

Des valeurs de l'intervention féministe...

L'intervenante féministe doit entre autres :

- croire au potentiel des femmes et à leur capacité à faire des choix pour elles-mêmes;
- viser une relation égalitaire;
- resituer le problème dans son contexte social;
- faire alliance avec la femme afin de ne pas rétablir une relation de domination ;
- divulguer ses outils d'intervention;
- partager ses perceptions avec la femme;
- croire au changement individuel en tant qu'amorce de changement social;
- s'associer au rôle de défenderesse des droits.

L'intervention auprès des femmes

PREMIÈRE MISE EN SITUATION

Depuis un mois, Diane est à la maison d'hébergement avec ses trois enfants. Elle y est pour des raisons de violence psychologique, verbale et économique envers elle et envers ses enfants. Elle veut quitter son conjoint et se reprendre en main. Elle dit que pour cela, elle devra faire face à son problème de dépendance affective.

Elle a été acceptée pour habiter un HLM, mais il ne sera libéré que dans un mois et demi. Elle a fait une demande de prolongation de séjour à la maison d'hébergement, demande qui a été acceptée à condition qu'elle continue de travailler sur elle et participe aux ateliers.

Depuis quelque temps, elle s'absente souvent et n'est pas présente aux ateliers. On remarque aussi qu'elle communique fréquemment avec son conjoint au téléphone : elle l'appelle ou c'est lui qui l'appelle. Tout indique qu'elle le rencontre quotidiennement.

Lorsque nous lui en parlons, elle nous dit que c'est parce qu'elle a des choses à régler pour son déménagement; mais tout laisse croire à une reprise de leur relation. Diane devient de plus en plus fuyante avec nous et nous commençons à sentir qu'elle profite du gîte que la maison lui offre en attendant de s'installer dans un HLM avec son conjoint.

L'analyse et les réactions des participantes face à la première mise en situation

Suite à la lecture de la première mise en situation, les questions suivantes sont posées aux participantes :

- 1) Quelles attitudes prendre ?
- 2) Quelles pistes d'intervention prendre ?

3) Son séjour doit-il être remis en question ?

Les participantes apportent les éléments de réponse suivants :

L'intervenante vérifierait sa propre perception à savoir s'il est exact que Diane reste à la maison en attendant de s'installer dans un HLM avec son conjoint. Une fois la vérification faite et que cette perception demeure, diverses attitudes pourraient être adoptées. On se recentrerait sur la femme qui est en lune de miel : Diane voit son conjoint. C'est son droit. Peut-être veut-elle vérifier des choses ? Il est fort probable qu'elle retournera avec lui. Il faut alors lui dire que si elle a éventuellement des problèmes avec son conjoint, elle ne devra pas être mal à l'aise de revenir à la maison d'hébergement. On verrait donc à vérifier ses besoins et à tenter d'y répondre, même si elle retourne avec son conjoint. Concernant ses enfants, l'intervenante jeunesse pourrait voir avec elle les conséquences du retour auprès de son conjoint sur les enfants.

Le fait qu'on lui pose une condition dans la mise en situation étonne des participantes, cette condition étant qu'elle continue de travailler sur elle-même et qu'elle participe aux ateliers pour que la maison d'hébergement accepte de prolonger son séjour. Pour d'autres, cela ne pose pas de difficultés. Si elle brisait cette condition, il serait nécessaire de revenir sur celle-ci. Il sera expliqué que la condition a été posée parce que plusieurs demandes sont adressées à la maison et que d'autres femmes pourraient être plus intéressées à faire une démarche. Mais Diane est en maison présentement et a aussi des besoins : une intervention est commencée, comment la poursuivre ? Le but visé est qu'elle reprenne du pouvoir sur sa vie et que si elle retourne avec son conjoint, elle soit plus forte. À voir également les rapports de pouvoir exercés par son conjoint.

On mentionne que si Diane est fuyante, c'est qu'elle a peut-être peur d'être jugée. Elle semble profiter du toit que la maison lui offre, selon certaines. Si cette perception était réelle, il y aurait perte du lien de confiance. Une participante dit qu'elle parlerait à Diane de ses impressions. Dans tous les cas, il est recommandé de tout faire pour maintenir la relation de confiance.

Si elle retournerait vivre avec son conjoint, elle aurait besoin de définir les conditions gagnantes - que veut-elle changer ? - de connaître les outils pour

l'appuyer dans sa décision. Un travail devrait être fait sur des scénarios de protection. Elle pourrait être vue à l'externe. Les raisons du retour avec son conjoint pourront résider dans la force qu'elle a acquise lors de son séjour à la maison. Il importe de continuer à maintenir le travail sur l'estime de soi, en poursuivant les liens avec elle, en travaillant sur son propre pouvoir afin de maintenir sa place dans la relation avec son conjoint.

Que faire avec le problème de la dépendance affective que Diane invoque ? Celle-ci se responsabilise, se donne une étiquette. Pour des participantes, la dépendance affective n'est pas le véritable problème et ce n'est pas Diane qui a un problème personnel. Référer à la dépendance affective est vu comme une mode. On mentionne qu'elle vit peut-être plus de peur que de dépendance affective. On doit alors la recentrer sur elle-même et sur ses capacités. Diane n'est pas seulement une femme victime de violence conjugale. Elle est bien entendu autre chose dans la vie et doit être recentrée sur son potentiel. Cependant, elle peut aussi avoir peur de la solitude et vivre réellement de la dépendance affective. Elle doit alors en être consciente. D'où vient cette dépendance ? Pourquoi la vit-elle ?

Enfin, on mentionne qu'il s'agit d'une situation délicate. Il sera nécessaire d'en parler entre intervenantes de la maison pour avoir la même vision de l'intervention. Par exemple, des intervenantes peuvent être portées à délaissier des femmes qui ne participent pas ou peu alors qu'il est nécessaire de creuser un peu plus pour mieux comprendre leur situation et surtout ne pas les juger.

DEUXIÈME MISE EN SITUATION

Murielle a 66 ans et vit avec son conjoint depuis 45 ans. Elle est à la maison d'hébergement depuis quelques jours. Elle ne se mêle pas trop aux autres femmes et dit préférer avoir des rencontres individuelles avec les intervenantes. Lors de ces entretiens, elle raconte comment son conjoint exerce un contrôle économique sur elle. Murielle est une femme qui aime sortir et faire des voyages avec son club social. Elle nous semble en effet plus exigeante que la moyenne sur le plan monétaire. Depuis que son conjoint est à la retraite, il lui dit que tout ça est fini. De son côté, dit-elle, celui-ci dépense à sa guise et n'hésite pas à s'endetter.

Un soir, une intervenante reçoit un appel de la fille de Murielle qui est psychologue. Celle-ci explique à l'intervenante qu'elle croit que sa mère est en dépression et qu'on devrait la convaincre d'aller consulter. Elle dit que c'est sa mère qui est en train de rendre son père complètement malade, qu'elle est continuellement insatisfaite et qu'elle a toujours besoin de plus d'argent à dépenser. La fille est très convaincante et l'intervenante ressort de cet appel avec un doute sur le témoignage que Murielle a donné de sa situation.

L'analyse et les réactions des participantes face à la deuxième mise en situation

Suite à la lecture de la deuxième mise en situation, les questions suivantes sont posées aux participantes :

- 1) Quelles attitudes prendre ?
- 2) Quelles pistes d'intervention prendre ?
- 3) Que fait-on avec le doute ?

Les participantes apportent les éléments de réponse suivants :

Si une ou un enfant de la femme hébergée téléphone, des participantes expliquent qu'elles vont prévenir dès le début de la conversation : « je raconterai tout à votre mère par souci de transparence, je suis liée avec elle par la confidentialité, et avec nulle autre personne ». Certaines participantes disent qu'elles vont tout de même poursuivre la conversation : elles invoquent qu'il pourrait être utile de discuter sans toutefois parler de la situation de la femme hébergée et que la personne qui téléphone a ses propres besoins. L'intervention peut alors être centrée sur la personne qui appelle. Il est utile de démontrer une certaine ouverture tout en ne laissant pas croire à cette personne qu'elle peut téléphoner régulièrement. On pourra aussi la référer à d'autres ressources.

Une participante raconte qu'elle a déjà vécu la même situation et qu'elle s'était sentie manipulée. La solution pour elle avait été de mettre fin à la conversation téléphonique. Celle-ci ne voulait pas faire de l'« intervention familiale élargie ». Plusieurs participantes mettraient fin à l'appel assez rapidement parce qu'elles disent ne pas avoir à écouter les proches de

madame. L'intervenante est là pour la femme, la mère et pour personne d'autres. Il importe de se positionner très rapidement comme une alliée de la femme hébergée et d'affirmer qu'on la croit. L'intervenante est à l'étape de la validation et pour cette raison, il est préférable de ne pas poursuivre la conversation. Ce type d'appel peut être très troublant; écouter est inutile, selon plusieurs participantes. S'il y a doute, il est plutôt souhaitable que l'intervenante échange avec des collègues de travail.

Dans tous les cas, il est préférable de parler de l'appel à la femme hébergée et de lui affirmer qu'on croit ce qu'elle dit. Si elle ment, cela lui appartient. Le mensonge est une situation assez fréquente. Lorsqu'une femme ment, elle peut être contrôlante, mais l'intervenante la «prend» là où elle est rendue. Donc peu importe le type d'appel et la façon dont on le reçoit, l'intervenante doit absolument faire preuve de transparence.

La situation vécue par Murielle ne rentre pas dans les *pattern économiques*. L'intervenante peut être sensible aux préjugés et déjà dans le doute. Si elle reçoit un appel, son doute peut alors être renforcé. Comme intervenante, on a le droit de douter. Le doute est humain. Si celui-ci existe ou persiste, il doit être vérifié. Pour l'atténuer ou l'effacer, il faut en parler avec la femme hébergée. Si celui-ci persiste tout de même, il faut alors le nommer. Un bon moyen pour se situer est de vérifier où cette femme se situe dans le cycle de la violence.

Cela peut être aussi vu comme extraordinaire qu'une femme de 66 ans reconnaisse avoir des droits, en raison de la socialisation qu'elle a vécue. Quant au fait que Murielle préfère des rencontres individuelles, si elle s'est engagée à participer tant aux rencontres individuelles que collectives, elle devrait le faire.

Relativement au contrôle économique, il est souvent accompagné de d'autres formes de violence. À vérifier si Murielle est victime de d'autres formes de violence conjugale. Il pourrait s'agir plutôt d'un problème de couple. Mais on précise que le contrôle économique est de la violence psychologique. Il peut être pertinent d'aller vérifier ses besoins parce que ceux-ci peuvent servir à combler un vide. Il s'agit également de rejeter la notion de responsabilité des femmes quant à la violence subie (thèse de la provocation) lorsqu'il y a de la

violence conjugale. Enfin, c'est tout un défi de travailler avec des femmes de cet âge sur l'autonomie économique.

TROISIÈME MISE EN SITUATION

Depuis quelques jours, Chantale est en maison d'hébergement avec ses enfants. Elle a eu de sérieux problèmes de toxicomanie et est présentement en désintoxication. Elle doit encore 500 \$ à son pusher. Elle a l'intention de le rembourser quand sa situation sera rétablie.

Une nouvelle femme arrive, Mélanie, qui s'avère être la conjointe du pusher de Chantale. Les deux femmes se reconnaissent et ne tardent pas à sympathiser. Au bout d'une semaine, Mélanie retourne avec son conjoint. Quelque temps après, Chantale reçoit un appel téléphonique de Mélanie qui lui demande d'un ton menaçant de rembourser sa dette le plus rapidement possible. Dans la même journée, Chantale voit Mélanie et son conjoint passer en auto devant la maison d'hébergement. Elle appelle le pusher et s'entend avec lui pour le rembourser. Elle raconte tout à l'intervenante qui est sur place.

En réunion d'équipe, nous discutons de la situation. Nous nous demandons quelle décision nous prendrions s'il s'avérait que Mélanie refasse une autre demande d'hébergement. Non, nous n'accepterions pas sa demande parce qu'elle a brisé la confidentialité en dévoilant à son conjoint le nom d'une femme hébergée ainsi que les coordonnées de la maison d'hébergement. De plus, elle a menacé une femme hébergée. La référerions-nous à une autre maison ? Nous ne savons que répondre.

Quelques semaines plus tard, Mélanie rappelle et nous demande à nouveau un hébergement. Nous refusons pour les raisons ci-haut mentionnées. Elle tente alors de s'expliquer comme quoi ce n'est pas sa faute, c'est celle de son conjoint qui a fait des pressions auprès d'elle pour qu'elle appelle Chantale; il savait déjà que cette dernière était à la maison d'hébergement parce qu'il connaît son conjoint. Que faire ? Lui donner le bénéfice du doute et accepter sa demande ? Ne pas prendre de chance et refuser sa demande pour des raisons de sécurité ? Elle dit qu'il n'est pas dangereux...

L'analyse et les réactions des participantes face à la troisième mise en situation

Suite à la lecture de la troisième mise en situation, les questions suivantes sont posées aux participantes :

- 1) Accompagne-t-on Mélanie ?
- 2) Si oui, à quelles conditions ?
- 3) Si non, la réfère-t-on ?
- 4) Si oui, dévoile-t-on ce qui s'est passé à la maison à qui on la réfère ?

Les participantes apportent les éléments de réponse suivants :

Certaines disent que Mélanie, qu'elle soit responsable ou non d'avoir dévoilé l'adresse, ne pourra être hébergée parce que son conjoint connaît l'adresse de la maison. Et si on la référerait, la maison devrait dévoiler la situation à l'autre ressource. La solidarité est aussi nécessaire entre maisons et une façon de l'être, c'est de faire circuler l'information, affirme-t-on. Si Mélanie poursuivait sa démarche dans une autre maison, les informations pertinentes devraient être transmises. Le faire entre maisons, ce n'est pas comme le faire avec des institutions du réseau ou encore avec les services policiers par exemple. Tout comme l'information est échangée entre collègues de travail, elle peut l'être au même titre entre maisons, fait-on valoir.

Selon d'autres participantes, si Mélanie est référée, il ne faudrait pas tout dévoiler à l'autre ressource parce que la confidentialité serait brisée. Le mieux serait peut-être d'expliquer le problème à Mélanie et de l'aviser que l'autre maison en sera en partie informée. Il n'en demeure pas moins que Mélanie arrivera à l'autre maison déjà «étiquetée». Mais on l'aura prévenue à l'avance avec le souci de préserver le lien de confiance et d'être transparentes le plus possible.

Lorsque des femmes sont référées de cette façon, on fait remarquer que souvent, elles ne vont pas à l'autre maison et que leur situation va se détériorer. Si Mélanie s'adressait de nouveau à la maison et que l'on décide de la référer, il serait donc important de lui expliquer qu'on comprend les

pressions dont elle a été l'objet par son conjoint, mais pour des raisons de sécurité, on doit la référer. On la centre alors sur sa sécurité en tentant de maintenir le lien de confiance et on lui rappelle qu'elle peut téléphoner à la maison en tout temps. On devrait discuter également des possibilités qu'elle avait, autres que de céder à la pression de son conjoint.

Certaines sont d'avis que Mélanie doit tout de même assumer une certaine part de responsabilité parce qu'elle a dévoilé l'endroit où était Chantale. En plus, si Chantale résidait encore à la maison, quelles conséquences subirait-elle en raison de la présence de Mélanie ? Se sentirait-elle encore en sécurité ? La situation serait différente si Chantale n'était plus hébergée. On peut accepter sa demande en la responsabilisant et en signalant son conjoint et son automobile aux services de police.

Si la demande de Mélanie était acceptée, elle devrait aussi se responsabiliser parce qu'elle a brisé le lien de confiance en dévoilant l'adresse. De plus, avec une autre maison, risque-t-elle de briser le lien une deuxième fois ? Cependant, il reste que ce n'est pas Mélanie qui est dangereuse, mais son conjoint. Des mesures supplémentaires de sécurité devront être prévues.

Il faut rester vigilantes lorsqu'une femme affirme que son conjoint n'est pas dangereux ! Il est important de ne pas nier le danger. Une femme ne le percevra pas nécessairement, mais doit pouvoir assurer sa sécurité si son conjoint devient dangereux.

Quant à Chantale, il s'agit d'une toute autre situation qui n'est pas abordée dans l'atelier.

Mise en situation suggérée par une participante

Une femme est hébergée pendant un mois. Elle a le ventre enflé et dit que c'est suite à une opération de la vessie. Elle semble vivre dans l'opulence, vient d'une autre ville. Elle est mariée à un policier et prétend devoir se cacher pour cette raison. Au bout d'une semaine, son ventre a grossi et les intervenantes croient qu'elle est enceinte. On doute de son état mental et on la soupçonne de mentir ou de fabuler.

L'analyse et les réactions des participantes face à cette dernière mise en situation

On suggère d'être deux intervenantes pour lui parler, lui expliquer leur perception et lui dire qu'on croit qu'elle est enceinte. Une intervenante a intérêt à vérifier sa perception auprès des autres travailleuses de la maison. Si celle-ci est généralisée, c'est signe qu'elle est probablement réelle. La cohésion dans l'équipe peut être un argument. L'intervenante signifie alors qu'elle n'est pas isolée. Cela peut permettre à des intervenantes d'éviter la manipulation.

Une participante indique que si elle vit un malaise, elle va être portée à confronter et exiger la franchise de la part de l'autre. La confrontation semble bien fonctionner. Le mensonge peut être un mécanisme de survie que des femmes ont développé, mais si tel est le cas, elles n'ont pas besoin de l'utiliser auprès d'une intervenante.

Il est important de ne pas rester dans le silence si l'on veut développer un lien de confiance. Pour respecter les femmes, l'intervenante doit aussi se sentir respectée.

De manière générale, les problèmes de santé mentale sont très fréquents chez les femmes hébergées, ce qui modifie beaucoup l'intervention. Si les femmes mentent, on essaie de travailler à partir de ce que l'on sent. Il pourra être nécessaire de se référer à des ressources spécialisées en santé mentale. Dans certains cas, la maison d'hébergement peut ne pas être la ressource appropriée.

L'intervention auprès des jeunes

PREMIÈRE MISE EN SITUATION

Antoine a 13 ans et il est hébergé avec sa mère et sa sœur. Vanessa a 15 ans et est aussi hébergée avec sa mère. Vous avez remarqué qu'Antoine semble déjà très éveillé sexuellement et ce, de façon un peu perverse. Lorsqu'il s'adresse à Vanessa, il se colle à elle ou se presse contre elle en s'asseyant. Il lui montre aussi des revues érotiques qu'il traîne toujours avec lui, bien cachées dans son sac à dos.

Vous demandez à Vanessa si le comportement d'Antoine la dérange, elle vous assure que non. Cependant, un bon jour, elle vous informe qu'Antoine a réussi à ouvrir la porte de la salle de bain alors qu'elle prenait son bain et ce, malgré le fait qu'elle l'avait bien verrouillée.

Vous faites une intervention auprès d'Antoine sur son comportement en impliquant sa mère. Il est très fâché et trouve qu'on est injuste envers lui. Il montre le poing à Vanessa lorsque personne ne le regarde. Il ira même jusqu'à baisser ses culottes en lui disant : « Tiens, ça c'est toi ! »

Vanessa n'en peut plus de son attitude et la mère d'Antoine trouve que son fils a déjà été suffisamment puni; elle ne veut donc plus intervenir. Elle pense que Vanessa en fait trop et qu'elle n'a qu'à se défendre au lieu de se plaindre en victime. La mère de Vanessa ne s'implique pas vraiment dans la situation sauf pour dire à sa fille de s'éloigner d'Antoine et de s'habiller correctement. Que faites-vous ?

L'analyse et les réactions des participantes face à la première mise en situation

Les premières réactions se développent surtout autour du garçon, c'est-à-dire l'agresseur. Les interventions sont plutôt contradictoires : certaines intervenantes obligerait la mère et le garçon à quitter la maison d'hébergement tandis que d'autres se questionnent sur la pertinence de

pénaliser la mère pour les gestes de son enfant même si elle est responsable de celui-ci.

On essaie de décortiquer les rapports de force qui guident les faits et gestes de chaque personne. Il est suggéré d'amorcer une discussion individuelle avec chaque personne impliquée dans le conflit, puis d'entreprendre ensuite une discussion de groupe.

On mentionne également que les mères doivent être placées en situation de premières intervenantes auprès de leurs jeunes. On spécifie qu'il est important de vérifier les capacités de la mère à intervenir auprès de son fils afin de ne pas mettre trop de pression sur elle et de ne pas l'épuiser inutilement.

Les participantes discutent du travail à court terme à entreprendre en situation de conflit et il ressort qu'en première intervention, l'on devrait décider si Antoine peut rester à la maison d'hébergement et trouver le meilleur moyen pour protéger Vanessa. Les participantes se questionnent à savoir jusqu'où elles peuvent intervenir auprès du garçon en tenant compte du fait qu'il est un enfant et non un conjoint. Dans une situation semblable, quelles valeurs priorise-t-on ? Celles de la femme ou celles des enfants ?

On se rend compte qu'il est très difficile de favoriser une position en particulier. Il faut composer avec la réalité, tenir compte des valeurs, mais également des ressources disponibles. Il en ressort qu'en premier lieu, on s'occupe d'Antoine et de sa mère de la façon suivante : on outille la mère en lui offrant support et ressources, on responsabilise le garçon, on place Vanessa en situation de confiance en lui faisant voir que le comportement du garçon est inacceptable, en lui faisant connaître ses droits et en l'appuyant dans ses démarches.

Un dilemme se pose : comment accompagner les mères sans léser les jeunes ? Le rôle des intervenantes en maison d'hébergement n'est-il pas de soutenir les femmes en difficulté ? Quelles sont les limites du pouvoir de l'intervenante ? On se rend compte que les femmes sont très tolérantes face aux situations dérangeantes, qu'elles ne tranchent pas facilement. À cette étape de la discussion, on porte plus attention à la victime en se demandant quels impacts ce genre de situation peut avoir sur elle et, par le fait même, sur les autres occupantes de la maison.

Finalement on s'accorde pour dire qu'il faut un consensus de l'équipe d'intervention avant d'agir dans les situations conflictuelles, à savoir :

- faire respecter les principes et les règlements de la maison d'hébergement;
- faire passer un message social cohérent auprès de chaque personne;
- remettre la responsabilité de ses actes à chacun et non seulement aux mères;
- s'assurer que chaque personne a clairement compris l'implication de ses comportements et, en cas de résistance ou de récidive, sévir par l'expulsion.

En conclusion, chacune peut partir de principes différents et arriver à un résultat différent d'intervention dans ce genre de conflit. Les femmes ont tendance à minimiser les principes féministes en démontrant une tolérance exagérée face à certaines formes de violence, surtout commises par des jeunes. C'est plutôt en équipe de travail qu'on en arrive à prendre des décisions cohérentes découlant de tous les éléments à considérer. L'adhésion exclusive aux valeurs féministes est donc impossible à privilégier comme facteur d'intervention.

DEUXIÈME MISE EN SITUATION

Céline a trois enfants et est en maison d'hébergement parce que la Commission de protection de l'enfance et de la jeunesse (CPEJ) vous en a fait la demande le temps que la plainte soit évaluée. Son conjoint l'accuse d'être violente avec les enfants. La travailleuse sociale vous dit qu'elle croit le conjoint. Céline dit plutôt que son conjoint veut se débarrasser d'elle et qu'il a déjà essayé de l'étrangler.

Elle se méfie de vous et garde toujours deux de ses enfants près d'elle : Mathieu, 6 mois et Christine, 2 ans. Quant à Sébastien, son garçon de 12 ans, il s'arrange tout seul, se fait à dîner tout seul, même que sa mère exige qu'il s'occupe de sa sœur de 2 ans au lieu de jouer. Elle lui interdit d'écouter la télévision et veut que l'intervenante jeunesse l'aide à faire ses devoirs (même s'il n'en a pas). Elle dit que c'est un enfant paresseux qui ne fait rien de bon et qui ne pense qu'à jouer. Elle s'adresse à son fils en criant lorsque celui-ci ne s'occupe pas de sa sœur, et l'a menacé de le frapper s'il ne lui obéissait pas.

Sébastien veut partir chez son père et vous dit que sa mère le frappe souvent à la tête. En intervention individuelle, Céline pleure beaucoup et parle de la violence de son conjoint envers elle. Elle commence à vous faire confiance et sent que vous êtes là pour l'aider. Que ferez-vous pour Céline ? Que ferez-vous pour son fils ?

L'analyse et les réactions des participantes face à la deuxième mise en situation

La première question posée est : croit-on Céline ? Peut-on établir un climat de confiance avec celle-ci ? On suggère de vérifier les faits auprès des enfants et de la travailleuse sociale. On sent précisément un malaise de la part des participantes face à cette situation où une femme se trouve en position d'agresseuse.

Parmi les points soulevés : peut-on tolérer qu'une femme agresse son enfant ? On doit évaluer pourquoi et quand cette femme a des comportements violents envers son fils et quel genre de situation peut devenir critique. On se doit de lui offrir un soutien et la diriger dans une démarche positive envers ses enfants. On souligne que le rôle de l'intervenante est de créer un climat de confiance qui, s'il n'est pas maintenu, peut dégénérer lamentablement.

On se questionne également à savoir quels principes animent les intervenantes dans leurs démarches d'accompagnement auprès de femmes violentes. Il est mentionné qu'il importe de ne pas tenir deux discours, un pour les hommes et un pour les femmes. Il n'est pas facile, pour les femmes en général, d'intervenir auprès de femmes ayant des comportements violents. On remarque également une tolérance beaucoup plus grande envers les comportements inadéquats des femmes qu'envers ceux des hommes. Les interventions tiennent compte des qualités humaines et du rôle social de la mère vis-à-vis celui du père, ce qui implique une charge souvent surhumaine de responsabilité pour les femmes. Les valeurs personnelles des travailleuses peuvent interférer très rapidement dans une situation semblable.

En conclusion, il en ressort :

- un constat de la tolérance flagrante des intervenantes vis-à-vis des femmes violentes;
- un débat qui se situe beaucoup plus au niveau de la tolérance à la violence;
- une prise de conscience de la lenteur de réaction possible dans une situation semblable au sein d'une équipe d'intervention.

TROISIÈME MISE EN SITUATION

Annie a un fils de 4 ans, Maxime. Elle trouve difficile la relation avec son enfant. Celui-ci lui fait souvent des crises de colère et se jette par terre lorsque la situation ne lui convient pas. L'enfant éprouve beaucoup de difficultés à partager et tolère mal la présence des autres enfants dans son environnement. Il aime que l'intervenante jeunesse ou que sa mère joue seule avec lui pendant longtemps. Dans ses jeux, c'est lui qui décide et qui occupe tout le jeu. Il est très articulé pour son âge et parle sans arrêt. Sa mère vous dit souvent qu'il a le même caractère dominant que son père, qu'il est contrôlant, jaloux, possessif et colérique. À ce propos, comment interviendriez-vous auprès d'Annie ? Et auprès de Maxime ?

L'analyse et les réactions des participantes face à la troisième mise en situation

Les participantes signifient clairement que l'identité d'un enfant de 4 ans ne correspond pas à celle d'un homme. Par conséquent, il ne peut être étiqueté comme son père. Cette situation est courante et l'étiquetage constitue un piège pour la mère qui doit subir son enfant comme elle a subi son conjoint.

Parmi les points soulevés :

- Il est impératif d'aider la mère à découvrir d'où vient la colère de son enfant.
- On doit éduquer l'enfant à gérer sa colère et lui faire prendre conscience de sa propre personnalité.
- On doit s'assurer de soutenir la mère dans ses démarches.

- On peut amener la mère et l'enfant à réfléchir au sujet du pouvoir de chacun sur ses propres comportements et réactions.

On se questionne à savoir si les garçons sont plus violents que les filles. L'enfant colérique est-il violent ? Les tout-petits garçons ne seraient pas plus violents que les petites filles, c'est une image, un reflet social, et les comportements des petits seraient assez faciles à comprendre et à corriger.

En responsabilisant l'enfant très jeune, on lui laisse le pouvoir sur ses actions et on l'empêche de croire à son étiquette. Avec de l'aide, la mère peut profiter de son séjour en maison d'hébergement pour désamorcer le cercle de violence enclenché antérieurement. Les participantes insistent sur l'importance de ne pas tenir la femme hébergée, responsable des comportements de son enfant.

En conclusion, cette situation est beaucoup moins ambiguë que les situations précédentes. Comme elle se présente couramment en maison d'hébergement, les participantes l'identifient et la gèrent aisément. Le plan d'intervention est élaboré en tenant compte autant des besoins de la mère que de ceux de l'enfant.

La gestion féministe

PREMIÈRE MISE EN SITUATION

France, l'intervenante responsable de la vérification et de la tenue du livre comptable de la petite caisse, est à l'emploi de votre maison depuis plus de 10 ans. Pendant ses vacances, la coordonnatrice a repris la tâche. Après vérification, elle s'aperçoit qu'il manquerait environ 700 \$. Le comptable croit qu'il ne s'agirait pas d'un vol, mais de plusieurs petits vols camouflés dans les rapports que France remettait chaque mois à la coordonnatrice. Les fraudes auraient commencé depuis près de quatre mois. Que faites-vous ?

L'analyse et les réactions des participantes face à la première mise en situation

Une gestion féministe de la situation pourrait être vécue de la sorte :

1) Recueillir l'information. Les participantes souhaitent vérifier auprès de France elle-même. Mais peu après la coordonnatrice qui est mise au courant du constat par le comptable, devrait le partager avec l'équipe et au moins avec la présidente du conseil d'administration sinon le conseil d'administration dans son entier.

En soumettant le problème à France, la coordonnatrice apprend qu'elle a une dépendance au jeu et qu'elle comptait rembourser au fur et à mesure, mais qu'il a été impossible pour elle de le faire pour toutes sortes de raisons, notamment parce qu'elle s'est séparée de son conjoint. Tout au long de la cueillette d'informations, toutes ne devraient pas porter de jugement et parler d'un montant d'argent qui manque plutôt que d'un vol. Lors de cette première démarche auprès de France, le contexte a été vérifié par la coordonnatrice qui a pris en compte les 10 ans d'ancienneté de France à la maison d'hébergement. La façon de l'annoncer à l'équipe et au conseil d'administration devra être teintée de ces éléments faisant partie du contexte.

- 2) Impliquer France, la personne concernée, en rencontrant l'équipe. Il sera question de sa dépendance au jeu plutôt que du vol de 700 \$, pour tenter de conserver sa crédibilité et le lien de confiance. Les personnes dépendantes au jeu peuvent être manipulatrices. Peut-être serait-il pertinent de consulter une ressource externe ?
- 3) Établir des règles pour solutionner les problèmes. La politique de travail à la maison d'hébergement prévoit déjà qu'un vol reçoive comme sanction un congédiement et la maison serait en droit de l'exiger parce que la relation de confiance a pu se briser et la méfiance, s'installer. Mais l'équipe est plutôt d'avis de trouver une autre solution : réaffecter France à un autre poste, tout en signant un contrat avec elle l'engageant à rembourser le montant volé et en consignant à son dossier un avis disciplinaire. Là encore, l'équipe et la coordination doivent partager avec le conseil d'administration les solutions possibles pour en informer ce dernier, mais surtout pour ne pas devenir complice du vol. Il n'a pas été envisagé de porter plainte contre France auprès de la police.
- 4) Instaurer des mesures additionnelles de vérification dans la gestion de la maison puisque le vol n'a pu être constaté que quatre mois après qu'il ait commencé.

DEUXIÈME MISE EN SITUATION

Marie et Diane sont membres de votre conseil d'administration. C'est en fait Diane qui a recruté Marie pour le conseil. Marie est une femme très influente dans la communauté; elle est reconnue pour avoir ses entrées dans le milieu des affaires. Dernièrement, elle a pris l'initiative d'organiser une activité de financement, une conférence, au profit de votre maison.

Mais voilà que Diane, responsable du comité de financement, vous téléphone et vous informe que le conférencier invité est astrologue et prônerait le retour des femmes à la maison comme voie privilégiée pour développer sa spiritualité.

Diane est très liée avec Marie qu'elle côtoie quotidiennement. Elles travaillent ensemble pour le même employeur. Que faites-vous alors que l'activité n'a pas encore eu lieu ?

L'analyse et les réactions des participantes face à la deuxième mise en situation

Une gestion féministe de la situation pourrait être vécue de la sorte :

- 1) Recueillir l'information. Bien que la conférence porte le titre évocateur de *À la recherche de ma moitié perdue*, il est souhaitable de vérifier son contenu au-delà du titre. Dans une situation normale au niveau de la communication, l'équipe ou le comité de financement aurait dû être informé de la nature de l'activité avant qu'elle soit organisée et que les invitations soient lancées. On précise que cela ne relève pas du rôle du conseil d'administration d'organiser ce type d'activité.
- 2) Vérifier avec Diane comment elle se sent dans cette histoire et faire attention aux liens privilégiés qu'elle entretient avec Marie. Il y a des enjeux affectifs entre Diane et Marie à prendre en compte. Par conséquent, une gestion féministe de la situation problématique se préoccupera des personnes impliquées.
- 3) Sensibiliser Marie aux valeurs de la maison d'hébergement. Son initiative d'organiser la conférence témoigne de lacunes dans l'intégration à la culture de l'organisme, une intégration d'autant plus importante que Marie provient du milieu des affaires qui est très différent. Mais Marie n'est pas vue comme le problème, c'est plutôt le conflit de valeurs qui a engendré cette situation. Marie aurait dû être sensibilisée à l'importance de partager ses idées avant de se mettre en action. Diane, à titre de responsable du comité de financement, a perdu le contrôle de la situation (« Une conférence sur l'estime de soi avec un astrologue! ») et semble s'être faite manipuler, mais elle assume ses responsabilités et annule l'activité. La maison n'aura donc pas à se dissocier de l'activité, ce qui aurait pu avoir un impact sur sa crédibilité, Marie étant très influente. Et la maison ne devrait pas remettre en question son choix d'être allée chercher des femmes de milieux différents, mais envisager des mécanismes pour former les nouvelles membres du conseil d'administration à sa vision et à ses valeurs.

- 4) Instaurer un code d'éthique, du moins pour le comité de financement, et s'il en existait un, voir à sa mise en œuvre ou à sa révision parce qu'il n'a vraisemblablement pas été appliqué.

TROISIÈME MISE EN SITUATION

Vous embauchez une nouvelle travailleuse, Catherine, qui a deux jeunes enfants. Chaleureuse, elle s'intègre très bien à l'équipe et son dynamisme lui permet rapidement de prendre du leadership. Quelques mois plus tard, son conjoint est accusé d'abus sexuel sur une jeune femme handicapée, Sylvie, que vous avez déjà accueillie en hébergement avec sa mère. Bien sûr, suite aux accusations portées contre son conjoint, Catherine est bouleversée. Pour elle, il s'agit de fausses accusations, de fabulations. Pour le moment, elle se sent capable de continuer son travail. Ses amies et sa famille lui apportent beaucoup d'aide dans cette épreuve. La seule chose qu'elle vous demande, c'est d'éviter d'en parler aux femmes hébergées.

Une femme hébergée vous passe le commentaire qu'elle vous préfère à Catherine, qui a été bête avec elle. Elle ne s'est pas sentie comprise. Lorsque vous en parlez avec les autres intervenantes, elles vous rapportent d'autres commentaires de femmes hébergées qui ne sont pas à l'avantage de Catherine. Par contre, aucune intervenante n'a observé directement de changement dans les attitudes et les comportements de Catherine parce que face à elles, cette dernière continue d'être égale à elle-même... Que faites-vous ?

L'analyse et les réactions des participantes face à la troisième mise en situation

Une gestion féministe de la situation pourrait être vécue de la sorte :

- 1) Recueillir l'information auprès des femmes hébergées qui ont porté des commentaires négatifs sur les comportements de Catherine. Il devrait être conseillé à celle qui a dit ne pas s'être sentie comprise par Catherine, de lui en parler et demander à Catherine de clarifier cette situation, ce qui permettrait d'évaluer ses capacités d'analyse actuelles.
- 2) Analyser la situation et les capacités de Catherine à poursuivre l'intervention auprès des femmes hébergées. Il est évident que celle-ci est en négation, mais a-t-elle conservé toutes ses capacités à faire son

travail et à analyser les situations ? Des participantes sont étonnées qu'elle affirme ne pas croire les accusations de Sylvie. Quant à la situation à la maison d'hébergement, l'accusation portée contre le conjoint de Catherine devient publique. Suite à une demande de Catherine, la maison ne s'engage pas à ne pas en parler, mais elle ne dévoilera pas que c'est elle qui vit avec l'accusé. Comment se sent Catherine si elle en entend parler à la maison d'hébergement ? Catherine vit-elle elle-même de la violence de la part de son conjoint ? Il s'agit d'une situation personnelle, mais elle peut avoir un impact sur son travail et la maison doit demeurer vigilante. La situation doit être partagée avec l'équipe, sans condamnation ni jugement. Tout au long de celle-ci, Catherine reçoit le support de sa famille et de ses amies, et refuse l'aide de la maison, ce qui suscite un malaise : tout en intervenant auprès des femmes hébergées, elle refuse qu'on intervienne auprès d'elle. Mais celle-ci dit préférer recourir à une ressource extérieure, ce qu'elle ne fait pas. Il est suggéré d'établir un suivi particulier avec Catherine en fonction de l'évolution de la situation, mais encore faut-il qu'elle accepte d'y participer. La maison devra, du moins, rester alerte également face à la situation et aux émotions que vivra Catherine. Le lien de confiance doit être absolument conservé.

- 3) Protéger le dossier de Sylvie qui a déjà été hébergée à la maison avec sa mère et aviser Catherine de cette mesure prise par la maison. Si Sylvie était à nouveau hébergée, il est évident que Catherine ne pourrait intervenir auprès d'elle. De manière générale, les impacts de la situation vécue par Catherine sur les femmes hébergées doivent être considérés en priorité.
- 4) Offrir une ressource à Catherine tel le recours à une psychologue. Cette possibilité peut être déjà prévue dans une convention collective.

L'art-thérapie au service de l'intervention féministe

Par Jacynthe Lambert, psychologue et psychothérapeute par l'art, et intervenante féministe au CALACS de l'Estrie depuis 25 ans

Qu'est-ce que l'art-thérapie ?

UNE EXPÉRIMENTATION CRÉATRICE

Pour vous aider à mieux saisir ce que l'utilisation de l'art peut offrir comme possibilités, je vous propose un court exercice qui vise l'expression de votre monde intérieur. Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises manières de créer, il faut seulement se laisser explorer spontanément.

Utilisez simplement un crayon de couleur à votre choix, dessinez une ligne ou une forme abstraite pour exprimer une idée ou une émotion en lien avec cet atelier. Écrivez autour de votre dessin tous les mots, expressions ou réflexions qui vous viennent en le regardant.

DÉFINITION

L'art-thérapie est une approche thérapeutique fondée sur certains principes de la psychologie et des arts visuels. L'art-thérapie propose une expérience créatrice, ludique et visuelle, et constitue une expression de soi non verbale et symbolique. C'est à partir de différents procédés artistiques (dessin, collage, peinture, modelage, sculpture, jeux de sable, etc.), que la personne exprime des émotions, des conflits ou évoque des souvenirs (définition de l'Association des arts-thérapeutes du Québec).

L'art-thérapie s'adresse à toutes les personnes intéressées à utiliser la création afin d'accéder à une meilleure connaissance de soi ou à un mieux-être psychologique. Elle s'adresse aussi bien aux personnes qui ne savent pas dessiner qu'aux artistes dans l'âme. Cette approche s'avère particulièrement intéressante pour les personnes qui ont peine à mettre des mots sur ce

qu'elles ressentent ou qui, au contraire, manipulent si bien le langage qu'elles réussissent à tout contrôler ou à filtrer tout ce qu'elles expriment. L'art-thérapie s'adresse autant aux individus (enfants et adultes) qu'aux couples, aux familles et aux groupes.

CADRE DE RÉFÉRENCE

L'utilisation de l'art en thérapie n'est pas récente. Déjà, dans les années 1800, en Europe, on utilise l'art avec les malades des hôpitaux psychiatriques pour les «occuper». Au début des années 1900, le Suisse Morgantaler démontre que l'activité picturale peut révéler des aspects positifs créateurs et artistiques. Il découvre qu'un malade peut obtenir une sorte de libération lorsqu'il dessine. C'est en 1956 que la première société européenne de la «psychopathologie de l'expression» voit le jour.

Aux États-Unis, c'est vers les années 1940 que des analystes d'enfants s'intéressent à l'art-thérapie. Edith Kramer, Margaret Naumburg et Mélanie Klein développeront des techniques projectives de jeux et de dessins auprès des enfants qui ont des problèmes de comportements ou d'apprentissage.

La plupart des art-thérapeutes de cette époque sont des artistes, influencés par des psychiatres de formation et par la psychanalyse. En raison de l'approche psychanalytique et de la grande préoccupation pour le diagnostic, l'emphase sera mise exclusivement sur l'importance symbolique de l'image, d'où toutes les approches où l'on demande de dessiner pour poser un diagnostic.

Ce n'est que dans les années 1970, que l'approche de la Gestalt (humaniste-existentielle) fait son apparition avec Janie Rhyne. Cette approche est davantage centrée sur le processus plutôt que sur le produit final uniquement. L'emphase est mise sur la pré-image plutôt que sur l'image exclusivement. Il n'est plus suffisant de faire un dessin et d'en parler, mais ce qui émerge sur le papier est verbalisé au fur et à mesure. Ce qui se passe, pendant que l'image se crée, est aussi important que l'image finale.

Les art-thérapeutes sont issus de différentes écoles de pensée. Les références les plus importantes sont les approches humaniste, gestaltiste et jungienne. L'approche humaniste privilégie l'actualisation et le potentiel créateur de la personne. L'approche gestaltiste est une approche existentielle

qui, par un travail individuel et/ou de groupe, vise à exprimer, à faire jaillir, à travers l'art, l'existence réelle de la personne dans le présent et dans son tout. La Gestalt n'accorde pas d'importance à ce qui est inconscient, elle reste en contact avec ce qui est évident «ici et maintenant». Finalement, dans l'approche jungienne, l'image est centrale. Le travail avec l'image et ses symboles visent à explorer et à découvrir le monde inconscient.

Quels sont les liens entre l'art-thérapie et l'intervention féministe ?

L'utilisation de l'art comporte plusieurs caractéristiques thérapeutiques, par exemple :

- L'art assure un lien avec l'inconscient et favorise l'émergence des émotions brutes.
- Certains souvenirs seraient plus accessibles à la conscience par la représentation d'images, parce que les mots ne peuvent pas toujours exprimer l'inexprimable.
- L'utilisation de l'expression picturale favorise l'autonomie de la personne.
- L'utilisation de l'image est moins menaçante que la parole uniquement, l'emploi d'une approche strictement verbale réfère à la sphère intellectuelle et peut renforcer la distance entre la pensée et les émotions.
- L'art laisse un témoin visuel de la démarche.
- L'art est un moyen d'expression différent... « Parfois la main sait exprimer ce que le conscient a cherché en vain à exprimer par les mots. »

Malgré le fait que l'art-thérapie soit une approche introspective et qu'elle valorise les prises de conscience et la reconnaissance de problèmes et des conflits personnels, elle permet aussi l'expression des émotions, des sentiments et des idées; elle favorise la réflexion et l'analyse d'une situation; elle facilite la prise de décisions dans l'action et soutient l'acquisition de nouveaux comportements (estime de soi, confiance, affirmation...). L'utilisation des arts auprès des femmes victimes de violence comme processus ou tout simplement comme outil d'intervention permet d'enrichir des techniques d'intervention sans toutefois nuire à l'intervention féministe. L'utilisation des

arts auprès des femmes victimes de violence souscrit à des objectifs visés par l'intervention féministe, par exemple, encourager les femmes à exprimer leurs insatisfactions, leur colère, aider les femmes à croire en elles, amener les femmes à développer leurs habiletés affirmatives, encourager les femmes à prendre des décisions de façon autonome et finalement les aider à prendre possession de leur corps, de leur sexualité et de leur plaisir. Le but ultime est de permettre l'expression des émotions et des sentiments, dans la réflexion ou dans l'action.

Voici deux tableaux qui tentent sommairement d'identifier quelques liens entre les deux approches. Je reconnais toutefois que ces deux approches ont un cadre d'analyse différent. L'art-thérapie est une approche psychologique centrée sur la personne tandis que l'intervention féministe est une approche socio-politique qui vise des changements sociaux.

<p align="center">Objectifs visés par l'art-thérapie Approche psychologique</p>	<p align="center">Objectifs visés par l'intervention féministe Approche socio-politique</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Faciliter l'expression et la connaissance de soi menant à un mieux-être psychologique. • Favoriser l'introspection, les prises de conscience et permettre la reconnaissance des problèmes et des conflits. • Développer le potentiel créateur et accroître l'estime de soi. • Exprimer, sans danger, des émotions brutes et fortes de colère et de tristesse. • Déclencher une action pour augmenter la confiance en soi et faciliter une résolution avec le monde extérieur. • Se faire du bien, se faire plaisir, prendre du temps pour soi, s'accorder du temps pour créer, relaxer. L'art-thérapie propose une expérience créatrice, ludique et visuelle. • Travailler en groupe et se soutenir mutuellement. 	<ul style="list-style-type: none"> • Faire prendre conscience aux femmes de leur conditionnement social, des stéréotypes sexuels et des rôles limitatifs auxquels la société les confine. • Amener les femmes à ne plus se sentir les seules responsables (encourager les femmes à exprimer leur insatisfaction face à leur «rôle féminin».) • Aider les femmes à croire en elles-mêmes (estime de soi). • Amener les femmes à développer leurs habiletés affirmatives et à exprimer leur colère. • Encourager les femmes à prendre des décisions de façon autonome. • Faire prendre conscience aux femmes de leur corps, de leur sexualité et de leur droit au plaisir. • Favoriser l'implication sociale et le militantisme.

Rôles et attitudes de l'intervenante Art-thérapeute	Rôles et attitudes de l'intervenante Intervenante féministe
<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'expression des émotions, des conflits, des souvenirs pour permettre la guérison des blessures psychiques. • Faciliter le processus plutôt que d'être une experte sur le contenu. • Reconnaître le potentiel de la personne et l'aider à découvrir son potentiel au maximum. • Suivre la personne là où elle est rendue. Les objectifs sont déterminés à partir des besoins exprimés. La personne est responsable de sa démarche et de son cheminement personnel. • Guider et soutenir la personne dans la libération de ses conflits, et faciliter le plaisir dans la création. • Expérimenter avant de travailler avec les personnes. L'art-thérapeute peut donner ses idées, réagir aux images, mais seule la personne peut donner un sens à ce qu'elle fait, c'est seulement elle qui peut interpréter. 	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la prise de conscience que le « personnel est politique » (reconnaissance des causes sociales reliées aux problèmes vécus par les femmes). • Viser des relations égalitaires : informer, établir un contrat, partager ses connaissances et ses convictions, établir l'équilibre du pouvoir et des responsabilités, divulguer ses outils d'intervention. • Reconnaître le pouvoir et la perspective des femmes : mettre en lumière les forces et les acquis, valider les expériences; reconnaître la valeur des femmes comme groupe social contribuant à la société. • Travailler à partir des besoins des femmes; partir du vécu, nommer les choses et fixer des objectifs. • Permettre l'expression des émotions, des sentiments du vécu; accorder une place et du temps pour prendre soin de soi. • S'impliquer personnellement en jouant son rôle d'intervenante féministe (intégration personnelle).

Comment utiliser l'art en maison d'hébergement ?

L'ART-THÉRAPIE AU SERVICE DE L'INTERVENTION FÉMINISTE

Actuellement, il y a une ouverture chez les groupes de femmes, concernant le besoin de s'outiller davantage au niveau de l'intervention et de s'intéresser un peu plus à la dimension psychologique. Sans que l'analyse sociale et politique ne soit mise de côté pour autant, les intervenantes qui travaillent auprès des femmes victimes de violence sont conscientes que plusieurs femmes sont encore loin des préoccupations sociales et politiques mises de l'avant par l'intervention féministe. On peut supposer également que les difficultés multiples vécues par les femmes victimes de violence viennent confirmer la nécessité de s'ouvrir davantage à d'autres approches. Les intervenantes féministes ont besoin de mieux comprendre certains processus ou manifestations psychologiques dont elles sont témoins dans leur travail. Sans adhérer nécessairement aux fondements mêmes de ces approches, elles tentent d'en retenir les meilleurs éléments pour enrichir leur intervention.

Le choix des outils d'intervention doit se faire en fonction des besoins des femmes et/ou de la façon de travailler de l'intervenante.

Les outils d'intervention sont utilisés, soit pour :

- permettre l'expression des émotions, des sentiments ou des idées;
- favoriser la réflexion et analyser la situation;
- favoriser la prise de décision dans l'action;
- favoriser l'acquisition de nouveaux comportements (estime de soi, confiance en soi, affirmation...);
- favoriser la créativité et l'expérimentation positive dans un contexte de sécurité;
- reprendre du pouvoir dans certaines dimensions de sa vie.

Le véhicule principal d'une démarche personnelle ou de groupe demeure la parole et l'échange, cependant certaines femmes s'expriment peu par la parole. Les femmes victimes de violence, soit dans leur enfance, leur adolescence ou à l'âge adulte, ont appris à contrôler la parole (tabou du silence) pour survivre. Il faut donc trouver d'autres moyens pour leur permettre de s'exprimer, tant dans la réflexion que dans l'action. On peut donc s'exprimer par la parole, l'écriture, l'analyse, la réflexion, par le corps et par la création (musique, théâtre, danse, arts visuels).

L'art-thérapie est une approche thérapeutique qui est utilisée dans un processus thérapeutique. À partir de différents procédés artistiques visuels (dessin, collage, peinture, sculpture), la personne explore verbalement son symbolisme et la signification de son expression et de son imagerie consciente ou inconsciente. L'utilisation des arts en relation d'aide est une proposition d'outils variés (arts visuels, danses, théâtre, chants, etc.) pour s'exprimer autrement que par la parole.

APPLICATIONS CONCRÈTES

L'art-thérapie peut être utilisée comme complément à l'intérieur d'une démarche verbale ou corporelle ou encore constituer l'essence même d'un processus de transformation. Nombre de thérapeutes ou d'intervenantes peuvent se permettre d'utiliser, de façon ponctuelle, certains outils dans la mesure où leur attitude est empreinte d'un respect total du processus de l'image et du sens que cette image prend pour sa créatrice. Par contre, un processus de transformation par l'art doit être guidé par des personnes formées en art-thérapie, en mesure de saisir de l'intérieur ce que signifie un processus de thérapie par la création artistique. Il est essentiel d'être consciente de la force des divers médias et d'être capable de créer des activités propres à stimuler la croissance et à révéler les états affectifs et les conflits personnels. Enfin, il faut savoir qu'un mauvais usage des matériaux ou des outils peut porter préjudice aux personnes aidées.

Les applications en maison d'hébergement peuvent être utiles au niveau individuel ou en groupe. Les outils d'intervention peuvent être utilisés pour des difficultés reliées à l'estime de soi, à une image de soi négative, à des sentiments reliés à la honte, la gêne et la culpabilité; aux émotions de colère et de tristesse; à des situations ou des réactions face à l'agresseur et face aux attitudes de la famille et de l'entourage; à des situations d'impuissance et

d'anxiété et à d'autres situations. L'art-thérapie fait référence à l'utilisation, dans le cadre d'une démarche thérapeutique, d'outils tels que la pré-image, la symbolique de l'image, les médias plastiques et le processus lui-même.

Voici quelques exemples de techniques souvent utilisées :

1) La pré-image

- La ligne, la forme : la grossir, la suivre, la faire dans l'espace et la reproduire, en faire plusieurs, etc.
- Les médias (potentiel spécifique et impact psychologique des médias) : le crayon, le pastel, la peinture, l'argile, le collage, la création en trois dimensions, le masque, le jeu de sable. Par exemple, du feutre à la peinture aux doigts.
- La couleur : l'intensité, les valeurs, les nuances dans les couleurs sont des indicateurs d'évolution.

2) L'image

La symbolique de l'image est le langage de l'inconscient que l'on retrouve dans les rêves, les imageries et l'imagination active. L'image peinte, dessinée, modelée, découpée ou collée doit se travailler en lui permettant de parler d'elle-même. Travailler à dégager le sens spécifique et la logique interne de l'image, se concentrer sur l'image choisie et attendre qu'elle change, qu'elle se transforme par des associations spontanées ou le dialogue avec l'image.

3) Des outils d'intervention

- Autoportrait : prendre conscience de son image et de son schéma corporel, et travailler à un processus de construction de soi.
- Dessin spontané : dessiner spontanément, se laisser guider par les couleurs, les formes, les lignes en évitant de trop réfléchir.
- Dessin par thème : faire un dessin à partir d'un thème spécifique ou simplement à partir de ce qui se présente dans l'ici et le maintenant.
- Dessin d'un rêve.

- Gribouillis : jouer avec les couleurs et les formes sans penser au produit final (exercice de réchauffement).
- Collage d'images : recréer une situation, une atmosphère qu'il serait trop complexe de rendre par le dessin. Le collage d'images est moins menaçant que le dessin.
- Mandala (représentation symbolique visuelle de forme circulaire) : dessiner à l'intérieur d'un cercle favorise l'intériorisation, le réconfort et l'unification entre les différentes parties de soi, et permet de s'organiser et de structurer.
- Mandala, dessin ou collage collectif : pour connaître la dynamique et les relations dans un groupe de travail ou dans un groupe d'entraide.
- Sculpture d'argile ou en trois dimensions.
- Jeu de sable.

Enfin, les activités proposées par une art-thérapeute ou par une intervenante qui veut utiliser l'art comme moyen d'expression auprès d'une femme ou d'un groupe de femmes victimes de violence doit fournir des expériences gratifiantes. Il est essentiel que la personne vive des réussites et que les activités proposées soient ressourçantes. Il ne faut pas accroître l'anxiété ou la confusion. Les activités artistiques doivent être à la portée de la personne et être compatibles avec la dignité, l'individualité et l'indépendance de celle-ci.

Quelques questions des participantes :

- *Lorsqu'une personne a de la difficulté à s'exprimer verbalement, va-t-elle être capable de parler de son dessin ?*

L'intervenante ne s'attendra pas à ce qu'elle s'exprime sur la symbolique, mais qu'elle décrive son dessin, les lignes, les couleurs, entre autres par des qualités. Cela est plus facile à faire que d'interpréter l'image. Il est tout de même possible que la personne ne soit pas capable de décrire son dessin ou encore qu'elle refuse de le faire parce que c'est son jardin secret.

- *Que peut faire l'intervenante lorsque des émotions profondes sont suscitées et qu'elle n'a pas de formation en art-thérapie ?*

L'intervenante utilisera ce qui se passe au moment présent, que les émotions soient exprimées verbalement ou par l'art-thérapie; elle interviendra selon l'approche qu'elle privilégie. Par exemple, en art-thérapie, une façon de récupérer peut être d'utiliser une image positive. De façon générale, l'approche féministe et l'art-thérapie ne sont pas incompatibles. Si un groupe favorise l'approche féministe, il risque de développer davantage l'aspect social de l'art-thérapie.

- *Que peut faire l'intervenante avec une personne très rationnelle ?*

Des moyens autres que le dessin peuvent être utilisés, par exemple la terre ou le jeu de sable. Les personnes à caractère rationnel ont de la difficulté à travailler en art-thérapie. Ce sont des craintes que l'intervenante doit respecter. L'art-thérapie n'est pas l'unique moyen. Il en est un parmi d'autres visant à faciliter l'expression autrement que par la parole.

- *Que faire avec le dessin ?*

Les dessins sont des témoins contrairement à l'expression verbale. L'utilisation de matériel contribue à renforcer le moi. Il est préférable de le faire sur de grandes feuilles parce que la feuille est l'espace de la personne. Elle peut s'agrandir selon ses besoins.

Une fois que la personne a exprimé une situation dans un dessin, que veut-elle changer ? Que peut-elle faire pour apporter un changement à l'intérieur du dessin ? Qu'est-ce qui est le plus significatif pour elle ? L'histoire ? Que s'est-il passé pour faire ce dessin ? Le dessin se réalise en silence, mais la démarche est tout de même associée à la parole parce que la personne raconte une histoire par son dessin. En fait, elle parle d'elle, mais non en terme du «je».

Le dessin peut être changé. Par exemple, une femme pourra se sauver, c'est-à-dire prendre ses distances. Vers où ? Elle peut le dessiner. Ou encore parler avec une autre personne, c'est-à-dire nommer ce qu'elle a vécu.

- *Comment éviter qu'une personne croit qu'il ne s'est rien passé à la fin d'une rencontre ?*

Le rythme de la personne doit être respecté quand elle s'exprime par l'art-thérapie tout comme c'est le cas lorsqu'elle s'exprime verbalement. Les silences sont permis. La personne a le droit de trouver elle-même ses images. Lorsque l'intervenante s'exprime, ce sont des indicateurs et non un diagnostic qui est posé. Cela est différent des silences parce que les personnes sont alors centrées sur l'action.

Il est souhaitable de toujours terminer une séance avec un élément positif, par exemple trouver une partie du dessin, une couleur, un mouvement qui est très positif ou encore faire réaliser un nouveau dessin. Cela aidera momentanément à passer à autre chose.

Enfin, il s'agit d'un processus, parfois très long. Tout ne se passe donc pas dans une même rencontre.

Informations sur les formations de sensibilisation et de ressourcement par les arts

Des formations de sensibilisation à l'utilisation de l'art sont disponibles pour les groupes qui veulent enrichir leur intervention ou qui veulent simplement se ressourcer comme groupe de travail. Ces formations sont d'une durée de 12 heures.

Personne-ressource : Jacynthe Lambert
1945, rue de Varennes, Sherbrooke (Qc) J1J 1P3
Tél. : (819) 829-2008
Courrier électronique : ja.lambert@videotron.ca

Association des art-thérapeutes du Québec (AATQ)
5764, avenue Monkland, C.P. 301, Montréal (Qc) H4A 1E9
Tél. : (514) 990-5415
Site internet : <http://aatq.quebec.com>

Le programme de prévention *Branchons-nous* sur les rapports de force

Par **Mélanie Thériault**, intervenante en milieu scolaire depuis cinq ans pour la maison La Chambrée à Jonquière et membre du comité intervention jeunesse concepteur du programme *Branche ton antenne*

D'abord, le fil conducteur du programme, puis la démarche effectuée avec les enfants seront présentés. Dans un troisième temps, la formation s'adressant aux intervenantes et aux intervenants du milieu scolaire sera expliquée tout en vous familiarisant avec quelques notions de son contenu.

Le programme *Branche ton antenne* : c'est d'abord Dominix

Le programme *Branche ton antenne*, c'est d'abord un programme de prévention de la violence qui s'adresse aux jeunes de 8 à 11 ans. Au cœur du programme, il y a Dominix. Toute l'histoire commence alors que Dominix se branche sur Terre. Qui est Dominix ? Il est un extraterrestre et il est particulièrement étrange puisqu'il est ni un garçon, ni une fille; en fait, il n'a pas de sexe. Il n'a pas d'âge

non plus, il est ni jeune ni vieux. Il a la peau bleue et pour lui, c'est tout à fait normal. Il ne sait même pas ce que ça change que la peau soit noire, blanche, jaune, rouge ou bleue. De plus, il est ni riche ni pauvre et n'a aucune idée de ce que cela veut dire, même si depuis qu'il est sur Terre, il entend très souvent parler d'argent!

Bref, Dominix ne porte pas d'étiquette. Dans ce sens, il est très différent de nous. Pourtant, il aimerait vraiment faire partie de notre monde, se faire des amis, s'intégrer parmi nous. C'est pour cette raison qu'il cherche constamment à nous comprendre, mais il trouve cela très difficile. Ce qu'il sait pour l'instant, c'est que pour s'intégrer, il faudra bien un jour ou l'autre qu'il se choisisse : un sexe, un âge, un statut, une famille, une religion. Mais lesquels choisir s'il ne sait pas la différence entre eux ? Actuellement, il ne fait même pas la différence entre ce qui est beau et laid, entre les vêtements qui sont à la mode et ceux qui ne le sont pas, entre le bien et le mal... notre bien et notre mal à nous, les terriens. « Pourquoi vous moquez-vous de celui qui parle avec un

accent ? Pourquoi faut-il toujours un gagnant ? Pourquoi riez-vous des filles qui ont les cheveux blonds comme si ça voulait dire qu'elles ne sont pas intelligentes ? Pourquoi criez-vous des noms aux Indiens ? Pourquoi est-ce si effrayant d'être perdant ? Pourquoi traitez-vous certaines personnes de «BS» comme si c'était une honte ? » Il ne comprend pas. Et avant de se choisir une identité, il se dit qu'il faudrait au moins qu'il comprenne la façon d'agir des terriens face à ces différences. C'est d'ailleurs pourquoi il pose continuellement des questions. Pourquoi ci ? Pourquoi ça ? Pourquoi pas ci ? Pourquoi pas ça ? C'est vraiment son grand défaut, il pose toujours, toujours, toujours des questions et souvent, c'est très fatigant ! Surtout, parce que souvent en répondant à ses questions, on réalise que notre façon d'agir n'est pas toujours la meilleure...

Dominix suit particulièrement un élève terrien, Jonathan. Tout débute lorsque ce dernier empêche Andréanne de passer sur une passerelle qui permet aux élèves du quartier de prendre un bon raccourci pour retourner à la maison. Deux fois, la jeune fille est contrainte de faire le détour, et ce avant qu'elle ne décide de le pousser pour réussir enfin à passer. Cette réaction lui vaut une rencontre chez la directrice qui lui demande de s'excuser auprès de Jonathan. Et voilà ! Dominix, témoin de cette scène, ne comprend vraiment plus rien à rien. Il lui semble en effet qu'il y a quelque chose qui n'est pas trop clair là-dessous ! Mais c'est quoi au juste le problème ?

Jonathan s'attaque ensuite à Marc-André, un élève grassouillet. Finalement, Jonathan jette son dévolu sur Nicolas. Il rit du garçon en le traitant de «fif» et de «moumoune», pour avoir sa place à l'ordinateur. Et notre ami Dominix est une fois de plus présent pour observer ces scènes !

À la fin de ces aventures, Dominix commence de plus en plus à comprendre. Comme si pour gagner ou être le plus fort, on n'avait qu'à humilier l'autre, rire de lui ou l'écoeurer. Comme si pour être le plus fort, il fallait nécessairement faire de la peine à quelqu'un. Mais n'importe qui ne peut pas le faire. Il ne faut surtout pas être une fille, un gros ou un «fif» ... et quoi d'autres ! Non, ces derniers ont plutôt tendance à faire rire d'eux. Pourquoi ne serait-ce pas les petits garçons blonds, riches et minces qui feraient rire d'eux ? Ça, on ne le sait pas ! Mystère ! C'est triste tout ça, non ? Comme s'il y avait du monde mieux que d'autres ! Et le pire est que souvent Jonathan obtient ce qu'il veut sans se faire chicaner pour avoir ri d'eux. Parfois, s'il se fait prendre, il se fait un peu parler durement, mais sans plus. C'est vraiment injuste ! C'est à croire que tout

cela est bien normal chez les terriens. Pourtant, c'est certain que Jonathan se fera sévèrement punir s'il se moque du professeur ou de la directrice par exemple. Quel casse-tête pour Dominix! C'est à n'y rien comprendre!

Un autre mystère est que ce n'est pas tout le monde qui veut gagner à tout prix comme Jonathan. Qu'est-ce qui fait qu'il y en a qui le veuille et d'autres, non? Dominix ne le sait pas, mais ce qu'il sait, c'est que tant que quelqu'un cherche juste à gagner sur les autres, comme Jonathan, il n'est jamais satisfait, et en plus, il rend les autres autour de lui tristes ou malheureux.

Bref, Dominix a encore beaucoup trop de mystères à éclaircir pour être en mesure de faire le choix d'une identité terrienne! On commence à le connaître le Dominix, il ne prendra sûrement pas une décision à la légère! Tant qu'il n'aura pas tout compris les enjeux, il ne fera pas ses choix. C'est donc dire que l'on en a encore pour un bon bout de temps à se faire poser des questions! Dès lors d'ailleurs, Dominix entreprend une quête pour résoudre tous ces mystères.

Le programme *Branche ton antenne* : c'est une série d'ateliers pour les enfants

Le programme *Branche ton antenne* consiste en six ateliers auprès des enfants. Ces derniers font la connaissance du personnage de Dominix par l'entremise d'un vidéo. Par la suite, tout au long des ateliers, Dominix les guide pour qu'eux aussi en arrivent à brancher leur antenne.

L'atelier 1 : Qui est Dominix ?

Dans le premier atelier, Dominix invite les enfants à l'accompagner dans son aventure. L'animatrice présente brièvement le programme *Branche ton antenne* comme étant un programme de prévention de la violence. Elle présente le personnage de Dominix et annonce aux enfants qu'à la fin des ateliers, ils sauront à quoi leur sera utile leur antenne et sur quoi elle est sera branchée... Les enfants visionnent ensuite le vidéo. Un échange en plénière sur les questionnements de Dominix et les comportements de Jonathan conclut ce premier atelier.

L'atelier 2 : Comment capter les signaux ?

Le deuxième atelier amène les enfants à capter les signaux, ce qui s'avère la première étape pour brancher leur antenne. Dominix, par l'entremise d'une lettre, leur fait part de sa quête pour trouver des réponses à ses questions. Il leur raconte que suite à son expérience avec Jonathan, il lui restait beaucoup de mystères à éclaircir. Il y avait plein de choses qu'il ne comprenait pas : les comportements bizarres de certains, les moqueries des uns et les réactions des autres. Il est donc parti à la recherche de réponses. Et ce fut toute une aventure!

Premièrement, personne n'a l'air de comprendre de quoi Dominix parle. C'est comme s'il leur parlait d'un phénomène qui n'a jamais été observé ni remarqué. Personne n'est au courant de rien! Et même, ils sont sceptiques comme s'il inventait quelque chose juste pour les embêter ou comme s'il venait d'une autre planète!!! Heu... oui... c'est vrai qu'il est un extraterrestre, mais il parle de leur planète et non pas de la sienne... Il parle de leurs comportements qu'il a observés et non pas de celui des extraterrestres!

Dominix s'est alors mis à penser que peut-être il voit des choses que les terriens ne voient pas... Peut-être que c'est son antenne qui lui fait capter des ondes inaccessibles aux terriens! Mais il persiste quand même et finalement, au hasard de ses rencontres, il trouve enfin des personnes qui comprennent tout à fait ce dont il parle. Malgré le fait qu'elles souhaiteraient être beaucoup plus nombreuses, elles sont malheureusement très rares ces personnes, trop rares à l'avis de Dominix. C'est donc avec enthousiasme qu'elles partagent leur connaissance et prennent la peine de bien lui expliquer ces phénomènes tout à fait terriens. Quelle joie! Enfin, Dominix ne se sent plus seul à capter ce genre

d'ondes; il se retrouve bel et bien désormais au centre d'une petite gang dont l'antenne est branchée!!! Dominix, emballé par ses découvertes, voudrait tout expliquer en même temps aux enfants. Il commence par les inviter à capter les signaux.

L'activité *Imagine Dominix en terrien* débute cette étape. L'animatrice rappelle aux jeunes que Dominix doit se choisir une identité terrienne, mais qu'avant de choisir, il veut avoir des réponses à certaines questions. Les enfants sont invités à se mettre à sa place, puis à lui proposer une identité terrienne : un sexe, une couleur de peau, un statut, une apparence, etc.

Après cette discussion animée, l'animatrice fait la lecture de la lettre que Dominix a écrite depuis qu'il a trouvé réponse à ses questions. Dominix confie aux enfants qu'il trouve que c'est quand même bizarre qu'il y ait des choix mieux que d'autres. De toute façon, il y a plein de mystères sur cette terre, même s'il commence peu à peu à les éclaircir! D'ailleurs pour lui, le plus grand, c'est que Jonathan ne se fait jamais remettre à sa place. Pire, il n'est pas puni pour ses agissements, même si souvent c'est très méchant. Et bizarrement, les victimes pour la plupart ne se plaignent pas non plus. Il lui semble que c'est louche tout ça. À ce propos, il a insisté auprès de ces personnes dont l'antenne est branchée pour qu'elles lui expliquent bien ce qui se passait. Et c'est là que le chat est sorti du sac! Il n'en revient pas encore, il en a eu pour des jours à s'en remettre tellement cette nouvelle l'a sonné! Il l'avait pressentie, mais il ne l'avait pas encore portée à sa conscience ou mis en mots comme ces personnes branchées le font! Eh bien oui, tenez-vous bien! C'est confirmé, Dominix a découvert qu'il y a des gens sur Terre qui sont considérés plus importants que d'autres!

Après une longue réflexion, Dominix comprend donc que c'est comme si tous les terriens étaient placés dans une pyramide. En atelier, les enfants participent alors au *jeu de la pyramide*. Avec la maquette d'une pyramide et des personnages, les jeunes doivent décider ensemble et s'entendre sur la place de chaque personnage dans la pyramide. Une représentante ou un représentant des jeunes vient placer les personnages dans la pyramide une fois que le groupe a fait consensus. Au sommet de la pyramide, on retrouve les personnages que l'on juge ayant plus de valeur que les autres et, à la base, ceux qui en ont moins. Les personnages représentés sont les suivants : un garçon à la peau blanche,

une fille à la peau noire, un garçon avec un petit signe de \$ sur le ventre, une fille avec un gros signe de \$ sur le ventre, un garçon gros, une fille mince, etc.

L'animatrice révèle ensuite aux enfants la décision que Dominix a prise quant à son identité terrienne. En effet, ce dernier trouve que nous devrions tous pouvoir être différents dans notre identité sans que cela ne cause des différences de droits. Au lieu d'une pyramide, on devrait placer tous les terriens dans un cercle où chacun aurait les mêmes droits, indépendamment de leurs différences. Tout le monde aurait la même valeur. L'animatrice demande alors à la représentante ou au représentant des jeunes de placer les personnages tout autour du cercle.

L'atelier 3 : Comment bien décoder les messages ?

Maintenant que les enfants sont sensibilisés à la hiérarchie qui teinte les justifications des rapports de force, ils sont fins prêts à apprendre les trucs de décodage. Dès le début du troisième atelier, l'animatrice leur présente donc la définition des rapports de force et les trucs de décodage que Dominix a recueillis tout au long de sa quête.

Dominix leur raconte que les personnes branchées qu'il a rencontrées lui ont aussi expliqué qu'ici, sur terre, des comportements comme ceux de Jonathan, on appelle ça des rapports de force. On dit en fait que Jonathan exerce des rapports de force sur les autres. Oui, mais... en clair, ça veut dire quoi ça un rapport de force ? Pour les aider à comprendre, Dominix rappelle aux enfants ce que fait Jonathan : il crée des situations dans lesquelles il veut avoir le dessus sur les autres et être le plus fort, pour être sûr de gagner sur eux et obtenir ce qu'il veut. Son moyen, c'est d'essayer de faire peur à l'autre, de le ridiculiser, de lui faire malou de le traiter de toutes sortes de noms pour l'obliger à faire ce qu'il veut ou pour se mettre en valeur. Il ne veut absolument pas essayer de faire autrement, négocier ou discuter pour régler la situation. Non, il veut gagner à tout prix, même s'il doit aller jusqu'à blesser l'autre. Et c'est ainsi que Jonathan obtient habituellement ce qu'il veut.

Dominix trouve cela bien intéressant, mais il lui semble que lorsqu'on se retrouve devant des gens qui se chicanent, ce n'est pas évident de savoir s'ils se chicanent parce qu'ils sont tout simplement en désaccord ou parce qu'il y en a un qui exerce un rapport de force. Il a donc demandé aux personnes branchées si elles n'avaient pas des trucs pour l'aider à faire la différence.

C'est là qu'elles lui ont révélé leurs trucs pour décoder. Leurs trucs, en fait, ce sont des questions clés, toujours les mêmes, que nous pouvons nous poser à chaque fois que nous hésitons. Il n'y a que trois questions, ce qui est somme toute assez facile à se souvenir, et en plus, nous avons juste à répondre oui ou non à ces questions. Trois autres sous-questions peuvent nous permettre d'être encore plus certains de notre réponse. Mais nous ne sommes pas obligées d'y répondre ou de connaître la réponse pour celles-ci. Si nous répondons oui aux trois grandes questions, notre antenne vient de décoder un rapport de force (si en plus nous avons répondu oui aux trois petites questions, nous sommes encore plus certaines). Par contre, si nous répondons non une seule fois à l'une des trois grandes questions, notre antenne a alors décodé un conflit.

Les questions sont présentées aux enfants :

1. Y en a-t-il une ou un des deux qui était prêt à tout pour gagner ?
2. Y en a-t-il une ou un des deux qui a été violent pour avoir ce qu'il voulait?
 - *Est-ce qu'il ou elle se sentait correct d'agir ainsi ?*
 - *Se donnait-il ou se donnait-elle des raisons pour expliquer son comportement ?*
 - *Se pensait-il ou se pensait-elle meilleur(e) que l'autre ?*
3. Y en a-t-il une ou un des deux qui a été forcé(e) ?

Pour les enfants, ces questions sont associées à des trucs de décodage. L'individu est associé à une fusée. La question 1 est associée à une étoile. La question 2 est associée à un éclair. La question 3 est associée à un quart de lune qui a une moue triste. Ces symboles facilitent, pour les enfants, la compréhension et la mémorisation.

Lorsqu'il y a un rapport de force, c'est que tous ces éléments sont inclus dans une pyramide - la pyramide qui nous rappelle qu'il y a des terriens qui sont considérés plus importants que d'autres. S'il manque un seul de ces éléments, la situation ne s'avère pas un rapport de force. Les enfants voient sur une maquette en forme de pyramide une fusée qui vise une étoile; sur sa route, il y a un quart de lune qui a été atteint par un éclair jaillissant de la fusée.

Pour bien comprendre, les enfants utilisent d'abord ces trucs de décodage avec l'histoire de Jonathan et de Marc-André, et ce même si nous savons préalablement qu'il s'agit d'un rapport de force. Suit une vraie pratique de décodage avec une nouvelle mise en situation, extraite de la deuxième partie du vidéo : la situation de Mylaine et Sophie. Les enfants exercent leur antenne à bien décoder les rapports de force et à les distinguer des conflits en tentant de découvrir si l'histoire est un rapport de force ou un conflit. Pour conclure l'atelier, l'animatrice demande aux élèves de raconter d'autres situations que le groupe pourra tenter de décoder de la même façon.

L'atelier 4 : Comment brancher son antenne ?

Le quatrième atelier vise enfin à brancher l'antenne! Par l'entremise d'une mise en situation illustrant un rapport de force, les enfants analysent chaque aspect qui le compose. Quatre critères (découlant des questions clés) sont présentés aux jeunes pour faciliter l'exercice.

Premièrement, dans un rapport de force, le responsable est prêt à tout pour gagner. Quelle était son étoile ? Les élèves cherchent ce que gagne le personnage dans la mise en situation et tentent d'identifier d'autres exemples de gains possibles.

En second lieu, dans un rapport de force, il y a toujours de la violence. Comment le personnage a-t-il été violent ? De quoi était fait son éclair ? L'animatrice en profite pour expliquer au groupe les autres formes de violence.

Dans un rapport de force, souvent le responsable se pense correct d'agir ainsi. Quelles raisons le personnage a-t-il données pour expliquer son comportement? Où se situait-il dans la pyramide ? L'animatrice demande au groupe quelles autres raisons peuvent être données pour justifier le rapport de force. Elle nomme celles qui ne sont pas proposées par les jeunes, c'est-à-dire tout ce qui fait partie de la hiérarchie sociale. Enfin, dans un rapport de force, la victime se sent forcée. Où peut-on voir, dans la mise en situation, que la victime se sent forcée ? De quoi est faite la moue de son quart de lune ? L'animatrice discute des conséquences du rapport de force sur les victimes et explique la notion de défense dans le contexte de rapport de force. Suite à cette première pratique de décodage, les enfants s'exercent à décortiquer d'autres rapports de force à partir des mêmes questions.

Les ateliers 5 et 6 : Comment faire branché et branchée quand on est témoin ou victime ?

Pour leur part, les deux derniers ateliers proposent aux jeunes des actions pour agir en branchées et en branchés. Par l'entremise d'un théâtre-forum, à partir de la situation de Jonathan et de Nicolas, les jeunes interagissent pour trouver des réactions et des actions permettant de régler la situation, et ce selon les positions de victime et de témoin. Après cette amorce, l'animatrice présente le jeu du Voyage cosmique : des règles d'or et des étapes à parcourir dépendamment du rôle que joue l'enfant dans la situation.

À la fin du programme, pour souligner officiellement le fait que chaque élève a désormais son antenne de branchée, l'animatrice leur remet un autocollant de Dominix et leur souhaite la bienvenue dans le club des antennes branchées!

Le programme *Branchons-nous sur les rapports de force* : c'est aussi une formation

But et objectif du programme de formation

Le but du programme *Branchons-nous sur les rapports de force* est de prévenir la violence par la gestion des rapports de force entre enfants. Si nous voulons rejoindre les enfants, nous devons former les adultes qui interviennent activement auprès d'eux. C'est pourquoi le programme comprend aussi une formation qui s'adresse aux adultes. Elle vise les objectifs suivants, en habilitant les intervenantes et intervenants à :

- reconnaître les rapports de force et les distinguer des conflits;
- gérer les rapports de force entre enfants afin de les contrer;
- outiller les enfants à identifier les rapports de force.

La formation est d'une durée de deux jours. Lors de la première journée, nous campons d'abord quelque peu l'historique de la démarche, en quoi elle se distingue de la résolution de conflits et quel est le lien entre la gestion de rapports de force et la prévention de la violence. Au cours du premier bloc, nous définissons avec les participantes et les participants, le rapport de force et, préalablement, quelques termes qui gravitent autour de cette notion : la colère, l'agressivité et la violence. Puis nous présentons les critères pour reconnaître un rapport de force, les éléments qui reviennent dans chaque situation.

Les quatre critères pour reconnaître un rapport de force

Un rapport de force est composé en quelque sorte de quatre éléments, de quatre critères qui permettent de le reconnaître :

- L'un des enfants veut gagner à tout prix.
- L'un des enfants utilise la violence pour y arriver.

- L'un des enfants a recours à des justifications (sentiment de légitimité).
- L'autre enfant est contraint (il y a une victime).

Les trois questions repères pour distinguer un rapport de force d'un conflit

Au cours du deuxième bloc de formation, les participantes et les participants sont amenés à distinguer un conflit d'un rapport de force. Nous définissons la notion de conflit, puis nous présentons trois questions repères pour nous aider à en faire la distinction.

Pour arriver à distinguer un rapport de force d'un conflit, on doit s'attarder d'abord à des situations d'opposition entre des personnes. Voici les questions à se poser face à ces situations :

- 1) Y a-t-il l'une des deux parties qui cherchait à gagner à tout prix ?
- 2) Y a-t-il l'une des deux parties qui a utilisé la violence pour arriver à ses fins?

Est-ce qu'elle se sentait légitimée? (réponse facultative)

- 3) Y a-t-il l'une des deux parties qui a été contrainte dans cette situation ?

Le principe est le même que pour les enfants, mais formulé en d'autres termes. Je vous rappelle que si nous répondons oui aux trois questions, c'est un rapport de force. Si nous répondons non à une seule des questions, c'est un conflit.

La gestion de rapports de force : les étapes d'intervention

Pour sa part, la deuxième journée de formation s'attarde à l'intervention pour contrer les rapports de force. À partir de ce qu'ils ont appris la veille, les participantes et les participants essaient de déterminer les enjeux sur lesquels il faut intervenir.

Les étapes d'intervention en gestion de rapports de force sont les suivantes :

- 1) Intervention avec les deux enfants :
 - Demander aux enfants de s'expliquer sur la situation ;

- Identifier devant les enfants le rapport de force (prendre position).
- 2) Intervention avec l'enfant qui est responsable du rapport de force :
- Prendre position face au rapport de force;
 - Défaire les justifications;
 - sanctionner et ou trouver avec le jeune un moyen de réparer le tort causé.
- 3) Intervention avec l'enfant qui est victime du rapport de force :
- S'assurer que les justifications et la violence aient un minimum d'impact sur la victime;
 - Élaborer des scénarios de reprise de pouvoir avec la victime.

Outre les interventions sur le coup, il y a un ensemble de conditions pour permettre la gestion des rapports de force à long terme et prévenir la violence. Ce sont ces stratégies d'ensemble qui seront discutées.

Outiller les enfants à identifier et dénoncer les rapports de force

Enfin, le dernier bloc de la formation présente aux participantes et aux participants le matériel et les outils (guide d'animation, vidéo, etc.) dont ils disposent pour sensibiliser les enfants et la façon dont ils peuvent entreprendre cette démarche.

En conclusion

Pourquoi, selon nous, la gestion des rapports de force a-t-elle un impact sur la prévention de la violence ? La violence, comme elle se manifeste chez les jeunes, à l'école, n'est que le reflet de celle qui existe dans la société. Nous pouvons donc faire des parallèles avec la violence conjugale et ainsi comprendre d'où elle émerge et comment elle se manifeste dès ses premiers signes.

Lorsque nous parlons de violence conjugale, il est clair pour nous qu'il s'agit d'un moyen de contrôle. La violence est une forme de pouvoir sur les autres que

tout individu peut utiliser pour obtenir un privilège ou confirmer sa supériorité. Quelles qu'en soient les justifications, la violence est un moyen choisi. La violence conjugale est utilisée dans les mêmes buts que la violence en général, sauf qu'elle est exercée dans le cadre d'une relation affective.

Cela signifie que la violence se distingue nettement du conflit, du problème de communication ou de la perte de contrôle. Pourquoi serait-ce différent pour les enfants ? Pour eux aussi, la violence porte une intention, celle de gagner à tout prix sur l'autre et s'exprime à travers des rapports de force où l'un infériorise l'autre en l'humiliant, en le ridiculisant, en l'agressant ou en le menaçant.

Par ailleurs, ce qui distingue un homme violent de celui qui ne l'est pas est le sentiment de légitimité à utiliser la violence pour arriver à ses fins.⁵ Ce qui veut dire que le sentiment de légitimité semble faire partie du problème et nous croyons qu'il s'apprend tôt par les enfants au cours de leur socialisation. En effet, les enfants ne sont pas sourds à la promotion des valeurs sociales hiérarchiques et aux préjugés qu'elles véhiculent. Ils vivent en tant qu'enfants d'une classe sociale, d'une origine ethnique, d'un sexe, d'un âge, d'un statut physique, etc. Ils apprennent très tôt à se démêler dans toutes ces catégories et à y mettre un ordre selon les valeurs sociales.

L'utilisation du rapport de force ainsi que le sentiment de légitimité s'apprennent et se construisent au fil des expériences qui les cautionnent. Les valeurs s'apprennent en bas âge par l'influence sociale et par l'expérimentation de comportements jugés acceptables ou non. Les enfants qui utilisent les rapports de force avec certains de leurs pairs apprennent à justifier leurs comportements sur la base des préjugés sociaux. Ainsi, des enfants savent qu'il existe des comportements inacceptables, mais qui peuvent se justifier.

C'est pourquoi, il est important que des adultes significatifs interviennent dès les premières manifestations du rapport de force chez les enfants. Il est nécessaire de le sanctionner et de refuser toutes les justifications que les enfants peuvent utiliser pour obtenir gain de cause -comme nous le sollicitons pour les conjoints violents. Il appert aussi de renforcer les victimes, de ne pas les laisser dans l'impuissance et la peur, et de tenter ainsi de ramener l'équilibre du pouvoir dans les rapports qu'ils entretiennent avec les autres. De

⁵ Sugarman D.B. et S.L. Frankel, *Patriarchal ideology and wife-assault: A meta-analytic review*. *Journal of Family Violence*, vol 11, no 1, 1996, 13-40.

façon constante et en parallèle, la promotion des rapports égaux, en faisant valoir ses gains et avantages, est essentielle.

Il revient à nous, les adultes, de gérer les relations entre enfants, de manière à refuser les rapports de force et à proposer des valeurs d'égalité et de respect. Pour que la sanction des rapports de force ait un impact, elle doit nécessairement faire partie d'une vision commune et d'une façon de faire concertée par le plus grand nombre d'adultes qui entourent les jeunes. C'est ce que vise le programme de prévention *Branchons-nous sur les rapports de force* en rendant accessible cette approche aux personnes qui interviennent activement auprès des enfants.

Informations sur le programme *Branchons-nous sur les rapports de force*

Le programme comprend deux volets : un atelier destiné aux enfants de 8 à 11 ans et une formation auprès des intervenantes. Le contenu est inclus dans deux guides distincts.

Ressource : Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence conjugale
110, rue Sainte-Thérèse, bureau 401, Montréal (Qc) H2Y 1E6
Tél. : (514) 878-9134
Télec. : (514) 878-9136
Courrier électronique : intervention@maisons-femmes.qc.ca

La formation à la gestion féministe

Par **Sandra Trottier**, agente de développement en formation à L'R des centres de femmes du Québec depuis 6 ans après avoir été intervenante au Centre des femmes de Verdun pendant 12 ans

Dans ce texte, nous vous présentons un projet de recherche et de formation mené dans le réseau des centres de femmes, de l'automne 1997 à juin 1999. Intitulé *Gestion des centres de femmes : projet féministe. Le comment faire*, ce projet est né de la volonté de L'R et des centres de se donner les outils et les moyens nécessaires pour l'application d'un modèle de gestion inspiré des valeurs et des principes féministes inhérents à leur orientation et à leur mission.

L'intérêt qu'a suscité ce projet en dehors de notre réseau nous amenait par la suite à concevoir, élaborer et diffuser une trousse de formation sur la gestion féministe afin de rendre accessible à tout groupe de femmes intéressé l'ensemble des outils de gestion ainsi que le matériel pédagogique développé par L'R dans le cadre du projet expérimenté avec les centres. Cette trousse de formation était lancée en juin dernier.

À l'origine du projet ...

Lieux d'affirmation et d'exercice de la citoyenneté des femmes, les centres de femmes, à l'instar d'autres groupes féministes, ont privilégié un modèle organisationnel favorisant la prise de parole et de pouvoir des femmes ainsi que leur responsabilisation collective face au fonctionnement et à la gestion de leur ressource. Essentiellement, ce modèle se caractérise par une démocratisation des structures de pouvoir de l'organisme, un travail de cogestion entre les travailleuses et les représentantes élues et, enfin, une prédominance de la dimension humaine du travail.

L'adhésion à ce modèle de gestion rencontre très peu de résistance idéologique dans le réseau des centres de femmes. Au contraire, ils en font même la promotion dans leur *Base d'unité politique*. Cela dit, au sein de ces organismes, nombreuses sont leurs travailleuses et administratrices qui constatent quotidiennement que son expérimentation, elle, est souvent semée d'embûches. Plusieurs d'entre elles peuvent témoigner que les facteurs faisant obstacle à leur idéal de démocratie sont même de plus en plus fréquents en cette ère où la compétitivité, la performance et l'efficacité ne sont plus seulement les attributs et le leitmotiv de l'entreprise privée. Entre autres, les phénomènes d'institutionnalisation et de professionnalisation des pratiques qui a marqué le développement des centres - comme d'autres groupes communautaires - génèrent certains effets pervers qui nuisent à la participation significative des femmes dans les instances de pouvoir et à la contribution réelle au développement de leurs ressources (nous y reviendrons plus loin).

Aussi, au cours des années qui ont précédé notre projet, plusieurs centres avaient fait appel à L'R (leur regroupement provincial) pour partager leurs réflexions et questionnements quant aux difficultés d'application des principes féministes dans la gestion quotidienne du centre ou encore pour être soutenus dans la résolution de problèmes ou tensions internes en découlant. Ces tensions sont souvent inhérentes :

- à la répartition du pouvoir et au processus de décision;
- au statut des différentes actrices, à leur place dans l'organisation, à la représentativité de leurs intérêts et besoins respectifs;
- à la division et au partage du travail;
- aux conditions de travail.

Notre projet de recherche et de formation

L'analyse des difficultés exprimées alors par nos membres, nous a convaincues de l'importance de les soutenir par la mise en place d'outils et de mécanismes visant à réduire les écarts potentiels entre leurs principes féministes et leurs pratiques de gestion. C'est en regard de cet objectif que nous amorçons à l'automne 1997 notre projet de recherche-formation sur le *Comment faire de la gestion féministe ?* Ce projet s'est déroulé en trois temps :

- Nous avons d'abord produit un guide de réflexion sur la gestion féministe (automne 1997).
- Nous avons ensuite organisé une consultation interrégionale portant sur l'expérience des centres en matière de gestion féministe (1997-1998).
- En dernier lieu, nous avons effectué une tournée de formation sur la gestion féministe (1998-1999), suivie d'une deuxième tournée sur la résolution de conflits (1999-2000).

La diffusion d'un guide de réflexion sur la gestion féministe

Distribué à tous les centres de femmes, ce document a servi d'outil préparatoire à leur participation à l'étape subséquente du projet : la consultation. Avec le support de ce document, les travailleuses et administratrices de chaque centre ont été invitées à partager leurs préoccupations, analyses et questionnements relativement aux cinq thématiques suivantes :

- Le partage du pouvoir entre administratrices et travailleuses;
- le rapport au travail salarié;
- les conditions de travail;
- les relations de travail;
- la résolution de conflit.

En plus de favoriser une participation éclairée des déléguées à la démarche de consultation, cet outil a suscité l'échange, le dialogue et parfois des mises au point importantes entre les principales actrices des centres, leur fournissant

l'occasion de nommer ce qui va bien et moins bien au niveau de la gestion de leur organisation.

L'organisation d'une vaste consultation portant sur l'expérience des centres en matière de gestion

Constituée de huit rencontres interrégionales, cette vaste consultation visait à mieux cerner l'expertise développée par les centres en matière de gestion et à recenser les principaux problèmes et défis rencontrés au quotidien, de manière à pouvoir ensuite dégager leurs besoins de formation.

Au total, 240 travailleuses et administratrices provenant de 75 centres de femmes différents ont participé à cette consultation, laquelle s'est avérée pour plusieurs un lieu de ressourcement et de débats fort apprécié. En plus de favoriser la collectivisation des difficultés rencontrées dans les centres relativement aux cinq thématiques du guide, la consultation a permis une mise en commun des pistes de solutions expérimentées par certaines équipes de travail ou conseils d'administration.

En fait, cette consultation nous a révélé une mine d'informations sur les pratiques des centres, leurs problèmes, leurs bons coups et les défis auxquels ils font face en matière de gestion. En outre, la consultation a donné l'occasion au comité aviseur (ou d'orientation) du projet de vérifier ses hypothèses quant aux facteurs et aux causes qui menacent l'exercice de la démocratie et l'application des principes féministes inhérents à leur mission.

Entre autres, les travailleuses et administratrices consultées ont confirmé que le degré de performance, de connaissances et d'expertise qu'on attend d'elles a considérablement augmenté au fil des ans, ce qu'elles expliquent notamment par la complexité des problématiques sociales, l'augmentation de la demande de services et la multiplication des lieux de représentation et de concertation.

La participation à la vie associative et aux structures décisionnelles suppose la gestion de dossiers de plus en plus complexes et exigeants que bien des membres peuvent difficilement maîtriser. Les échéances de travail sont telles que la place accordée à l'intégration des nouvelles élues et à leur formation est extrêmement réduite tout comme le temps laissé à l'assimilation de l'information. De plus, les dossiers étant très pointus, spécialisés et compartimentés, il est forcément difficile pour ces administratrices - et même les anciennes - d'établir un lien quelconque entre ces dossiers et la raison d'être de l'organisme. Cette situation crée notamment un effet de démobilisation chez les représentantes des membres. Ces dernières ressentent souvent un sentiment d'impuissance, d'inutilité, sinon d'échec, se voyant incapables de contribuer véritablement à la prise de décision et de supporter l'équipe de travail. Celle-ci, volontairement ou non, peut se retrouver alors à avoir un contrôle quasi total sur l'information et le processus décisionnel.

Plusieurs centres ont également parlé d'un dilemme auquel ils font face. D'une part, ils souhaitent préserver l'accessibilité des postes de pouvoir au sein des structures formelles et font la promotion de leur conseil d'administration en tant que lieu d'apprentissage pour les membres et usagers. D'autre part, ils ressentent de plus en plus le besoin de s'entourer de véritables expertes.

En effet, dans le but de mieux supporter l'équipe de travail et de décentraliser le pouvoir, des centres sollicitent la participation de personnes-ressources pour leur expertise en gestion. Bien qu'elle présente des avantages, cette façon de faire questionne la représentativité des participantes sur les structures de pouvoir et encore une fois leur pouvoir réel. De plus, la cohabitation sur un même conseil d'administration de représentantes des participantes et de personnes-ressources, souvent beaucoup plus scolarisées, n'est pas toujours évidente et peut conduire à l'affrontement de deux cultures organisationnelles. Le risque est élevé lorsque ces personnes-ressources sont issues de milieu plus traditionnel où on limite le rôle du conseil d'administration strictement à celui d'employeur et de gestionnaire au sens le plus institutionnel du terme. Cette différence de perception peut contribuer à la détérioration des rapports non seulement entre les administratrices, mais également entre ces dernières et les travailleuses.

Évidemment, dans certains cas, ces problèmes et contradictions laissent place à des tensions importantes qui, elles-mêmes, peuvent dégénérer en conflit. Et

en pareilles circonstances, il n'est pas rare que les personnes concernées se sentent totalement dépourvues de moyens pour les résoudre, voire d'y faire face, et ce, particulièrement au sein d'équipes tricotées serrées.

En contrepartie, il faut souligner que l'ensemble de ces constats n'a pas miné la volonté et la détermination des centres à faire face aux nombreux défis de la vie associative d'une organisation féministe et démocratique. Au contraire, plusieurs centres avaient déjà expérimenté des façons de faire souvent fort novatrices pour contourner ou carrément contrer les problèmes identifiés précédemment. Le rapport détaillé de la consultation en fait d'ailleurs largement mention.

Bref, cette consultation fut une étape marquante de notre projet de recherche-formation sur la gestion féministe. La compilation et l'analyse des informations que nous y avons recueillies ont favorisé l'identification des principaux besoins de formation des travailleuses et administratrices des centres, orientant ainsi le contenu de la formation à venir. Cette consultation nous a notamment indiqué qu'au-delà de la formation sur la gestion féministe, les centres ressentaient également le besoin d'une formation portant exclusivement sur la résolution de conflits. Ce à quoi nous nous sommes attaquées après la réalisation de la formation.

La réalisation d'une tournée provinciale de formation sur la gestion féministe

Effectuée de novembre 1998 à mai 1999, cette tournée nous a conduit dans 11 régions administratives du Québec. Elle nous a permis de rejoindre plus de 250 déléguées de centres de femmes provenant de différentes localités urbaines ou rurales. Se déroulant sur deux jours, cette formation avait pour objectifs de :

- Situer le processus de gestion des centres de femmes en concordance avec les valeurs, les idéaux et les principes qui guident leur mission.
- Dégager les éléments permettant d'établir un modèle de cogestion du travail, des relations et conditions de travail en concordance avec leur vision alternative du travail salarié.

- Habilitier les administratrices, travailleuses et bénévoles des centres de femmes à utiliser les outils appropriés aux diverses situations problématiques qu'elles rencontrent dans la cogestion du centre.

Cette expérience s'est avérée fort positive pour le réseau des centres de femmes. En plus de stimuler une réflexion critique sur la gestion et l'organisation du travail, ce projet a permis d'élaborer, de diffuser et d'expérimenter des outils concrets pour soutenir la mise en place de leur modèle de gestion privilégié.

Plusieurs administratrices et travailleuses des centres estiment être mieux outillées pour assumer pleinement leurs responsabilités et travailler en étroite collaboration afin d'actualiser la mission de l'organisme. Des administratrices ont une meilleure compréhension de leur rôle d'élues et se sentent plus habilitées à promouvoir les intérêts collectifs des femmes qu'elles représentent.

À plus long terme, nous estimons que ce projet aura également des retombées intéressantes pour les membres et les participantes qui se verront encore mieux intégrées à la vie associative de l'organisme et mieux représentées au niveau des structures décisionnelles. De plus, le leadership et les habilités acquises par ces femmes, par le biais de leur implication au sein de l'organisme, les amèneront à se percevoir elles-mêmes comme agentes de changement et citoyennes actives dans leur communauté.

Les suites du projet

Ce projet de recherche et de formation a suscité beaucoup d'intérêt autour de nous, pendant comme après sa réalisation. Alors que des organismes de formation ont démontré un intérêt particulier pour les résultats de notre consultation, plusieurs groupes de base se sont procuré certains de nos documents ou outils de gestion ou encore nous ont consultées relativement à des problématiques similaires à celles vécues par les centres.

Ces sollicitations de même que plusieurs témoignages et conversations avec nos partenaires féministes nous ont convaincues de la pertinence et de la nécessité de rendre accessibles, non seulement à nos membres, mais aussi à d'autres groupes de femmes l'ensemble des outils de réflexion et de gestion ainsi que tout le matériel pédagogique que nous avons développés dans le cadre de notre projet. Il nous apparaissait particulièrement intéressant de

permettre la formation d'agentes multiplicatrices pouvant agir à titre de formatrices dans leurs réseaux respectifs.

C'est dans cette perspective que nous avons conçu une trousse de formation dont le lancement officiel avait lieu en juin 2001. La démarche qu'elle propose, de même que le matériel et les différents outils qu'elle contient ont été révisés et bonifiés pour s'assurer de leur pertinence, non seulement auprès des centres, mais pour tout autre groupe de femmes intéressé.

Nous espérons que la diffusion de cette trousse soutiendra l'intérêt des groupes de femmes à poursuivre leur réflexion sur la démocratisation de nos organisations en tant qu'enjeu pour l'exercice de la citoyenneté des femmes. Nous souhaitons également susciter leur intérêt à mettre en place toutes les conditions nécessaires à la participation et à la représentation des femmes dans la vie associative de nos organismes comme dans la société en général.

Informations sur la formation à la gestion féministe

La formation et la trousse de formation sont disponibles auprès de :

L'R des centres de femmes du Québec
110, rue Sainte-Thérèse, bureau 507, Montréal (Qc) H2Y 1E6
Tél. : (514) 876-9965
Télec. : (514) 876-9176
Courrier électronique : rfemqc@total.net

L'approche structurelle : une approche à mieux connaître

Conférence de clôture par **Danielle Fournier**, professeure et chercheure à l'École de service social de l'Université de Montréal et militante impliquée dans les groupes de femmes tels Relais-femmes et les centres de femmes

Je suis très heureuse d'être avec vous. J'ai choisi de mettre l'accent principalement sur l'approche structurelle, car elle a beaucoup d'affinités avec l'intervention féministe et peut aider à donner un nouveau souffle aux pratiques développées dans les maisons. Suite à la présentation des principaux éléments de cette approche, je ferai une brève intervention sur le modèle écologique.

Origines et perspectives idéologiques de l'approche structurelle

L'approche structurelle s'inspire de deux courants idéologiques importants dans les années 1970. Il s'agit de :

- l'analyse socialiste radicale (critique du système capitaliste);
- l'analyse féministe (avec le patriarcat comme source de domination).

Maurice Moreau en est le principal initiateur. L'approche se développe suite à une réflexion critique du rôle et de la fonction socio-politique du service social. Elle questionne les orientations « psychologisantes » dominantes en service social. Elle s'inspire de certaines théories, entre autres : la théorie des systèmes, la perspective écologique, le socialisme, le féminisme, la pédagogie conscientisante. Cette approche suggère un cadre théorique qui englobe les éléments nécessaires à une politique intégrée.

Cette approche identifie les structures sociales comme sources premières de la réalité sociale. Il en découle que les rapports sociaux sont traversés par des

formes institutionnalisées de domination, de subordination, d'oppression fondées sur des statuts (race, sexe, orientation sexuelle, religion, ethnie, classe sociale, statut civil, âge, santé).

Il y a présence de statuts qui contribuent plus ou moins à l'infériorisation sociale d'une personne, d'un groupe, d'une communauté. L'objectif visé est la transformation sociale (changer ou modifier les situations qui créent de l'oppression) au moyen de méthodes démocratiques.

Élément-clé : La question du pouvoir est au centre de l'approche. Il faut travailler dans le sens de redonner du pouvoir à l'individu, à la famille, au groupe et à la communauté.

Question centrale : L'approche structurelle permet d'avoir une vision globale des problèmes sociaux.

Quelle est la relation entre les problèmes d'une personne, d'une famille, d'un groupe et d'une communauté, et l'idéologie dominante et les conditions de vie et de travail qui déterminent sa place dans la structure de classe ?

- Être capable de saisir les interactions entre les structures sociales et le vécu des personnes, des groupes et des communautés.
- Permettre de reconnaître les déterminants socio-économiques sur les réalités sociales des personnes, des groupes et des communautés avec qui l'on travaille.

Aspect visé de l'approche structurelle : le changement social

L'idée centrale de l'approche structurelle est celle où chaque personne, chaque groupe, chaque communauté est en rapport avec son environnement et donc structuré par des facteurs externes telles les conditions de vie, les conditions de travail, les conditions matérielles objectives et les idéologies dominantes⁶. Selon l'approche structurelle, ce sont ces conditions qui déterminent la place de l'individu, du groupe, de la communauté dans la structure de classe de la société en raison du sexe, de la race, de l'ethnie, de la nationalité, de la santé, de la religion, de l'âge, du statut civil, de l'orientation sexuelle et de la classe sociale. Ces facteurs peuvent donc contribuer à l'infériorisation de l'individu, du groupe et de la communauté, et

⁶ Nous pouvons appeler «contexte social» l'ensemble de ces facteurs.

influencent les conditions subjectives, c'est-à-dire les idées, les sentiments et les comportements des personnes, des groupes et des communautés (vécu de la personne). Ainsi, l'aspect visé de l'approche structurelle est celui d'un changement des personnes en ce qui concerne les idées, les attitudes et les comportements qui contribuent à reproduire de l'oppression, mais également celui d'un changement de la structure sociale, économique et politique (Leboeuf, 1994).

Afin de favoriser un changement social, la travailleuse ou le travailleur social qui intervient selon l'approche structurelle doit être sensible à l'influence de trois aspects : le contexte social (l'ensemble des facteurs externes), la personne et l'intervenante ou intervenant.

Les caractéristiques de l'approche

Nous pouvons définir l'approche structurelle comme étant une approche à la fois conflictuelle et intégrée. Elle est conflictuelle parce qu'elle tient compte des rapports de pouvoir dans les relations (Leboeuf, 1994) et elle est intégrée parce qu'elle poursuit des objectifs d'ordre individuel et collectif, et qu'elle requiert d'intervenir auprès de différentes cibles (individu, famille, groupe et communauté). Elle fait appel à cinq objectifs d'intervention qui sont interreliés.

La matérialisation des problèmes : La matérialisation des problèmes réfère au lien existant entre les conditions de vie de la personne et sa situation ou problème tel qu'exprimé et vécu. La travailleuse ou le travailleur social qui tient compte de la matérialisation des problèmes doit d'abord porter une réflexion sur sa propre personne (comme «être social»), mais également sur sa relation avec l'institution qui dispense les services. Comme le souligne Moreau (1987 : 232), cela permet de prendre conscience de ses propres collectivités d'appartenance, institutionnelle et de classe. Lors du processus d'évaluation de la demande, il importe de se demander si la personne est socialement infériorisée à cause de ces caractéristiques socio-démographiques et dans quelle mesure elles contribuent à renforcer sa situation ou son problème. L'intervention devrait permettre d'établir des liens à différents niveaux avec la personne et ainsi percevoir autrement sa situation (Leboeuf, 1994 : 5).

La collectivisation des problèmes : La matérialisation et la collectivisation des problèmes sont des pratiques indissociables. Comme il fut mentionné

précédemment, la matérialisation des problèmes favorise chez la personne une réflexion sur l'intériorisation des messages sociaux et des comportements. En ce qui concerne la collectivisation des problèmes, il s'agit de permettre à la personne de faire des liens entre sa propre situation et celle d'autres personnes ayant le même statut. La travailleuse ou le travailleur social aide donc la personne à briser son isolement et favorise une prise de conscience commune de situations qui affectent plusieurs autres personnes. Il peut donc s'engager avec d'autres personnes à mettre sur pied des services pouvant aider un groupe d'individus.

Le questionnement de l'idéologie dominante : Le questionnement de l'idéologie dominante consiste à favoriser la défense des droits des personnes qui appartiennent à des groupes infériorisés socialement et à ne pas reproduire des rapports sociaux dominants à l'intérieur de ces interventions. Dans cette perspective, le questionnement de l'idéologie dominante commence par soi comme intervenant, c'est-à-dire qu'il faut être attentif à ses propres comportements, attitudes et sentiments qui pourraient contribuer à l'oppression de la personne.

La défense de la personne : La défense de la personne implique que la travailleuse ou le travailleur social favorise les capacités de la personne à se défendre elle-même en la supportant dans ses démarches. Il s'agit également de défendre les intérêts de la personne autant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'organisme qui l'emploie. Dans cette perspective, la travailleuse ou le travailleur social peut agir comme intermédiaire ou comme accompagnateur de la personne. Défendre la personne signifie aussi lui permettre d'utiliser de façon maximale les ressources du milieu, ce qui suppose pour la travailleuse ou le travailleur social de trouver les ressources et même dans certains cas de créer des ressources pour la personne. Si la personne est référée à des ressources, cette référence doit être personnalisée.

L'augmentation du pouvoir de la personne : Augmenter le pouvoir de la personne consiste à réduire la distance sociale entre la personne et la travailleuse ou le travailleur social afin de favoriser un rapport égalitaire et dialogique. Pour soutenir ce type de rapport, il ne doit pas imposer son point de vue, basé sur sa propre expérience. Concrètement, il s'agit d'aider la personne à agir elle-même et non pas d'agir pour elle. Comme Moreau le soulignait (1987), l'augmentation du pouvoir vise le développement des capacités de la personne d'agir sur sa situation. Dans ce contexte, la travailleuse ou le

travailleur social ne s'affiche plus comme étant l'unique expert de la situation de la personne. Il se met plutôt en position d'apprentissage mutuel avec la personne.

L'impact de l'approche structurelle au niveau de l'évaluation d'une situation-problème

L'approche structurelle demande de faire une analyse large et globale d'une situation. Il faut tenir compte d'un ensemble de facteurs susceptibles d'intervenir dans une situation (psychologique, culturel, social, biologique, économique, politique).

Les personnes, les groupes et les communautés sont pris comme un tout, c'est-à-dire que les personnes, les groupes et les communautés sont structurés par des facteurs externes (conditions de vie, conditions de travail, idéologies dominantes), qui influencent leurs idées, leurs sentiments, leurs comportements (ce qu'ils sont).

L'évaluation essaie donc de tenir compte des liens entre deux éléments : l'infériorisation sociale (politique, économique et idéologique) subie objectivement par les collectivités auxquelles appartient la personne en termes de ces statuts et le vécu personnel subjectif au niveau familial et individuel (façon de penser, d'agir, de se sentir envers soi-même et les autres, santé physique).

Dans l'analyse, il faut identifier en quoi les problèmes soulevés sont créés par des déterminants structurels et dans quelle mesure la personne contribue à renforcer cette situation; car la personne peut aussi contribuer par des attitudes, par des comportements à renforcer sa situation-problème. Il est donc important dans l'intervention de conscientiser la personne à ses comportements, à ses idées qui peuvent contribuer à maintenir, à supporter ou même à légitimer sa situation d'oppression dans laquelle elle vit. Nous devons travailler dans le sens de «désindividualiser», collectiviser son problème. C'est donc toujours en lien avec un regard collectif ou communautaire que les problèmes, même les plus personnels, sont définis par cette approche intégrée.

L'impact de l'approche structurelle au niveau de l'intervention

L'approche structurelle se veut une philosophie d'intervention qui traverse différents niveaux d'intervention (continuum). L'intervention peut se faire sur différentes cibles : cible individuelle, cible familiale, cible groupe, cible communautaire, cible institutionnelle. L'approche privilégie un double rôle de défense et d'agent de conscientisation. Il s'agit de fournir des ressources concrètes, incluant des ressources socio-affectives, dans le but de modifier le rapport de pouvoir des personnes ou d'une collectivité.

Les interventions visent des changements au niveau :

1. Personnels ou interpersonnels :

- En soulageant des tensions;
- En changeant les idées, les sentiments, les comportements qui peuvent contribuer à la situation-problème. Ce travail s'accompagne d'une démarche qui fait prendre conscience des aspects socio-politico-économiques d'une situation et qui encourage à participer à des actions collectives pour corriger cet état de chose.

2. Au niveau du groupe :

- En favorisant l'acquisition de nouvelles habiletés ou compétences;
- En développant l'entraide mutuelle;
- En solutionnant des difficultés communes ou en augmentant la participation dans un milieu.

3. Au niveau institutionnel, politique, structurel :

- En mettant sur pied des ressources;
- En modifiant une loi, un programme;
- En changeant des mentalités.

La relation d'aide : une relation de dialogue et d'alliance idéologique

L'intervenante ou intervenant doit démystifier le rôle d'expert et partager ses connaissances. Sur le plan des attitudes, il doit faire preuve d'empathie sociale et personnelle, et relier les sentiments des personnes à leur situation sociale plutôt qu'à lui-même. Il doit être plus porté à défendre la personne en cherchant à lui trouver un contexte où ses comportements, sentiments et idées soient socialement acceptés. Dans la mesure du possible, l'intervenante ou intervenant doit aussi travailler à réduire le pouvoir inégalitaire entre lui et la personne, tout en prenant garde de ne pas le masquer. Parmi les moyens concrets pour réduire son pouvoir, il peut :

- 1^e Exposer simplement ses limites, ses préjugés et ses valeurs, et être conscient des similarités et des différences avec la personne;
- 2^e Partager de façon sélective ses expériences personnelles;
- 3^e Démystifier les techniques d'aide, les partager et encourager leur diffusion;
- 4^e Travailler à développer des structures d'encadrement de la pratique qui favorisent le contrôle des personnes sur les politiques de l'organisme;
- 5^e Utiliser un langage clair et simple, non mystificateur : ne pas oublier que le langage est un instrument de pouvoir, éviter l'utilisation d'étiquettes diagnostiques, les remplacer par des descriptions comportementales (« cette personne entend des voix », plutôt que « c'est une schizophrène »), éviter d'emprunter le langage médical qui, par l'usage de termes comme « clinique », « diagnostic », « traitement de cas », est associé à un système d'analyse qui renvoie la responsabilité première des problèmes aux individus. C'est pourquoi l'intervenante ou intervenant apprendra à remplacer ce langage par des termes découlant du social, tels que « évaluation sociale » plutôt que « diagnostic », « intervention » plutôt que « traitement », « situation » plutôt que « cas », etc.;
- 6^e Favoriser l'accès des personnes à leurs dossiers;
- 7^e Favoriser la présence des personnes aux discussions qui les concernent;

8^e Impliquer les personnes, entièrement et à part égale, dans l'élaboration des décisions qui les touchent.

Sur le plan technique, on ne retrouve pas vraiment de techniques d'intervention spécifiques à l'approche structurelle. L'approche structurelle fait alors appel à des techniques empruntées à d'autres modèles de pratique. Les techniques utilisées ne doivent toutefois ni «psychologiser» un problème matériel, ni matérialiser un problème psychologique. Leur utilisation ne doit pas non plus contribuer à réduire le pouvoir des personnes.

Dans le cadre de cette approche, nous serons appelés à jouer différents rôles lors des interventions : consultant/personne-ressource, courtier, médiateur, avocat.

	Consultant Personne- ressource	Courtier	Médiateur	Avocat
Tâches	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer une situation-problème • Engager une relation dynamique • Établir un contrat • Déterminer la fin de la relation 	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les ressources • Relier la cliente ou le client aux ressources • Créer les ressources non existantes 	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier le terrain commun entre les parties • Identifier les obstacles qui obscurcissent le terrain commun • Définir les limites de la situation • Procurer l'information demandée 	<ul style="list-style-type: none"> • Défendre les droits de la cliente ou du client • Informer la cliente ou le client des risques possibles • Suggérer des alternatives

En conclusion sur l'approche structurelle

L'approche structurelle développe un cadre d'analyse basé sur un projet de société égalitaire. Elle tient compte dans l'évaluation d'une situation tant de l'intervention du personnel que du collectif. Elle reconnaît la présence de différents types d'oppression et veut travailler dans une perspective non seulement de diminuer les effets pernicioeux de ceux-ci, mais d'en éliminer les causes structurelles. Cette approche réaffirme l'importance de travailler simultanément tant au niveau individuel que communautaire. Elle permet d'offrir des services directs dans une perspective de redonner du pouvoir à l'individu. Il demeure essentiel que ce travail auprès de l'individu s'accompagne d'actions collectives et communautaires et que soit favorisé un changement de politiques sociales et dans les mentalités.

Bref survol de l'approche écologique

Le modèle écologique se situe dans les approches qui influencent le champ de l'action préventive. Il fut principalement développé par Bronffenbrenner, psychologue de formation, dans les années 1970. L'auteur voulait réconcilier l'intervention terrain et la recherche, l'intervention au niveau micro (individuel) et celle au niveau macro.

Ce modèle nous aide à enrichir la compréhension des problèmes sociaux en insistant sur l'examen des relations complexes qui relie l'individu à son environnement et en reconnaissant explicitement la capacité de l'être humain d'agir sur les systèmes sociaux. L'environnement comprend tant ce qui est près de l'individu (microsystème) que ce qui en est éloigné (macrosystème) et nous aide à mieux comprendre et analyser les problèmes sociaux. C'est pourquoi la façon dont les sociétés s'organisent, le modèle économique dominant, les décisions politiques et les valeurs dominantes sont des éléments importants dans l'émergence des problèmes sociaux. Ce modèle, comme l'approche structurelle, préconise des actions concertées, portant sur plusieurs systèmes simultanément (environnement familial, social, facteurs économiques, politiques, etc.). Il préconise une diversité de stratégies et de moyens d'action. Les actions préventives peuvent viser différentes cibles, soit les individus, leurs milieux de vie ou les environnements éloignés. Dans ce modèle, nous retrouvons tout autant des stratégies axées sur le développement des compétences que des stratégies de défense de droits ou d'amélioration des conditions de vie.

Lexique des principaux concepts de l'approche écologique

Chronosystème : ensemble des considérations temporelles (âge, durée, synchronie, etc.) qui caractérise un événement.

Exosystème : endroits ou lieux non fréquentés par le sujet en tant que participant mais dont les activités ou décisions touchent et influencent ses propres activités et/ou son rôle dans les microsystèmes (par exemple : pour l'enfant, le travail du parent; pour le parent, l'école de l'enfant; les conseils d'administration, les institutions civiles et légales, les organisations).

Macrosystème : ensemble des croyances, des valeurs, des normes et des idéologies d'une communauté. Elles sont le reflet et la source tout à la fois des conduites individuelles et institutionnelles.

Mésosystème : ensemble des relations intermicrosystémiques (par exemple : les liens maison/école, maison/travail, travail/école, famille/ressource). On s'y préoccupe de continuité et de compatibilité.

Microsystème : endroit (habituellement un lieu physique) assidûment fréquenté par le sujet où l'on peut discerner un schéma d'activités, des rôles, des interactions (par exemple : la maisonnée, l'école, le bureau, les services ou ressources communautaires). Synonymes : *setting*, scène comportementale.

Ontosystème : ensemble des caractéristiques, des états, des compétences, des habiletés ou déficits d'individus, qui peuvent être innés ou acquis.

Opportunités : éléments ou facteurs qui facilitent le développement de la personne.

Relation primaire : se dit d'une relation significative. Ce niveau relationnel suppose habituellement deux étapes préalables où la dyade en est d'abord une d'observation, puis une d'activité. La dyade primaire présente un niveau d'attachement tel qu'elle se poursuit même en l'absence d'une des parties (par mode de représentation).

Risques : facteurs qui sont susceptibles de nuire au développement de la personne.

Où s'en va l'intervention féministe ?

Sans prétendre répondre à cette vaste question, la conclusion est rendue par la présentation de la conférencière d'ouverture du colloque, Christine Corbeil, qui a voulu entretenir les participantes « à propos de quelques-uns des enjeux actuels et des défis qui interpellent actuellement le mouvement féministe ainsi que les intervenantes qui côtoient quotidiennement des femmes aux prises avec des problématiques de plus en plus sévères et complexes ». Nous reproduisons ce texte sur les enjeux :

«Quelles sont les perspectives d'avenir pour l'intervention féministe alors que le contexte actuel dans les milieux d'intervention semble favoriser un certain repli vers des pratiques plutôt silencieuses et moins militantes? Nombreuses sont les intervenantes qui hésitent à se dire ouvertement féministes par peur d'être étiquetées radicales ou tout simplement parce qu'elles ne s'identifient plus au mouvement féministe qu'elles jugent parfois trop monolithique. S'afficher féministe ne va pas de soi mais n'y a-t-il pas un risque beaucoup plus grand à faire de l'intervention féministe sans la nommer? En devenant invisible, l'intervention féministe subit un net recul : elle perd, en partie, son pouvoir de dénoncer les pratiques sexistes envers les femmes et se prive d'un potentiel de remise en question de ses propres fondements.

Certes, la tâche de mobiliser les femmes et de promouvoir des changements sociaux et politiques n'est pas de tout repos, particulièrement dans le contexte d'aujourd'hui où la plupart des causes collectives sont mises en veilleuse au profit d'un retour sur l'individu et la vie privée. Organisées par la Fédération des femmes du Québec, la Marche du pain et des roses de 1995 et la Marche mondiale des femmes contre la pauvreté et la violence de l'an 2000 vont certainement demeurer dans notre mémoire collective comme des moments tout à fait exceptionnels de rencontre et de mobilisation autour d'enjeux économiques et politiques. On peut cependant se demander, au lendemain de ces grandes manifestations, comment continuer de mener un combat contre toutes les formes d'oppression et d'injustice faites aux femmes sans pour autant négliger les pratiques au jour le jour auprès de celles qui vivent de plus

en plus marginalisées dans le contexte de la mondialisation et de la spécialisation des ressources ? Comment adapter nos pratiques et nos luttes quotidiennes afin qu'elles soient plus à l'écoute et respectueuses de l'expérience et des besoins des femmes ? Comment s'assurer que les analyses et les pratiques féministes soient davantage reconnues dans leur pluralité d'expression ? Comment faire en sorte que ces analyses et pratiques reflètent les multiples réalités, valeurs et préoccupations des femmes : jeunes ou âgées, d'origines asiatique, africaine ou nord-américaine, de religion musulmane, catholique ou tout simplement athées, avec ou sans enfant, hétérosexuelles ou homosexuelles, travailleuses au foyer ou à l'extérieur, bénéficiaires de l'aide sociale, chômeuses ou salariées ?

Ces questions devenues incontournables pour le mouvement des femmes, exigent réflexion, ouverture et vigilance de la part de toutes et chacune. Malgré un certain essoufflement dans les milieux féministes (en raison de la lourdeur de la tâche, de la gravité des problématiques et de l'insuffisance des ressources), il demeure essentiel de maintenir une présence et un leadership dans les dossiers impliquant les femmes, de faire entendre un discours critique et de continuer à défendre une vision plus politique et radicale de l'intervention. »

Même si elle est moins populaire, l'intervention féministe a toutefois fait ses preuves. Elle a été validée par des recherches, notamment par celle de Dominique Damant qui a confirmé que l'*empowerment* des femmes est facilité par l'intervention féministe⁷. L'intervention féministe s'est concrétisée, raffinée; elle a en quelque sorte dépassé les valeurs idéologiques pour devenir plus pratiques avec le développement d'outils et de techniques.

Quant aux maisons d'hébergement, elles l'ont adaptée à leurs problématiques et aux types de ressources qu'elles constituent. Elle leur est aussi particulière, spécifique au contexte de l'intervention en matière de violence conjugale et, là aussi, validée par l'expérience. Ces transformations et l'expérience acquise donnent certes des pistes sur son possible avenir. Chacune des maisons peut elle-même faire son propre bilan de l'évolution de l'intervention féministe même si cette dernière n'est pas propre aux maisons

⁷ Damant, Dominique, Judith Paquet, Jo-A. Bélanger et Myriam Dubé, *Le processus d'empowerment des femmes victimes de violence conjugale à travers le système judiciaire*. CRI-VIFF, Collection Études et analyses, no 14, juin 2001.

d'hébergement. Pour elles, il serait aussi souhaitable de prendre connaissance de ce qui se pratique dans les autres groupes de femmes.

Est-ce aux maisons de répondre à ces questions ? Peut-être pas. L'intervention féministe n'est pas le propre des maisons d'hébergement, mais il reste souhaitable de sortir pour aller voir ailleurs ce qui s'y passe et colorer ses propres pratiques.

Cependant, est-ce réaliste pour une maison d'hébergement, aujourd'hui, de le faire alors que l'intervention au quotidien ne va pas de soi ? Dans quelle mesure les maisons tiennent-elles compte de ce qu'elles demandent aux intervenantes qui sont sur la première ligne ? Cette lourdeur a quelles incidences sur leur vie ? Ce sont quelques questions parmi d'autres sur lesquelles il serait également intéressant de se pencher vers le futur parce que les réponses ou du moins une partie des réponses risquent de devoir être trouvées, pour la suite de l'intervention féministe et de son possible avenir.

Références et lectures suggérées

L'intervention féministe au Québec : origines, valeurs et enjeux (conférence d'ouverture par Christine Corbeil)

Bourgon, Michèle et Christine Corbeil, «Dix ans d'intervention féministe au Québec : bilan et perspectives», *Santé mentale au Québec*, vol. XV, no 1, 1990, 205-222.

Bourgon, Michèle et Suzanne Bélanger, «La psychiatrie : le système pénal des femmes. La parabole de l'accusée», *Les femmes et la folie*, 5e colloque sur la santé mentale, Montréal, mai 1980, 77-81.

Castel, Françoise, Manuel Castel et Anne Lovell, *La société psychiatrique avancée. Le modèle américain*, Paris, Grasset, 1979.

Chesler, Phyllis, *Les femmes et la folie*, Paris, Payot, 1975.

Conseil du statut de la femme, *La constante progression des droits des femmes*, 2000 (brochure).

Corbeil, Christine, Carole Lazure, Gisèle Legault et Ann Pâquet-Deehy, *L'intervention féministe. Une alternative au sexisme en thérapie*, Montréal, Éditions Saint-Martin, 1983.

Gingras, Pauline, «La prise en charge des femmes par les femmes : le travail de groupe, un moyen», conférence présentée au colloque *Changer les règles du jeu*, Rouyn-Noranda, avril 1986 (texte photocopié).

Guyon, Louise, Roxane Simard et Louise Mallette, *Va te faire soigner t'es malade*, Montréal, Éditions Stanké, 1981.

Pâquet-Deehy, Ann, «Le féminisme : approches et interventions», Colloque d'orientation, Fédération des ressources d'hébergement pour femmes violentées et en difficulté du Québec, mai 1998, 24-54.

Simard, Pierrette, «L'intervention féministe : un ensemble d'outils thérapeutiques ou...», conférence présentée au colloque *Changer les règles du jeu*, Rouyn-Noranda, avril 1986 (texte photocopié).

Vandal, Claudette, *L'intervention féministe dans les centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) du Québec*, Montréal, 1997.

**Des principes féministes et des valeurs de l'intervention féministe...
(ateliers d'échange)**

Corbeil, Christine, Carole Lazure, Gisèle Legault et Ann Pâquet-Deehy, *L'intervention féministe. Une alternative au sexisme en thérapie*, Montréal, Éditions Saint-Martin, 1983.

Larouche, Ginette, *Aux formatrices en intervention auprès des femmes violentées*, Wilson et Lafleur.

**L'art-thérapie au service de l'intervention féministe (atelier conférence
par Jacynthe Lambert)**

Cameron, Julia, *La veine d'or : exploitez votre richesse intérieure*, Éditions du Roseau, 1999.

Cameron, Julia, *Libérez votre créativité : osez dire oui à la vie*, Éditions Dangles, 1992.

Fincher, Suzanne, *La voie du Mandala*, Éditions Dangles, 1993.

Hamel, Johanne, *De l'autre côté du miroir : Journal de croissance personnelle par le rêve et l'art*, Éditions Le Jour, 1993.

Klein, Jean-Pierre, *L'art-thérapie*, collection *Que sais-je ?* no 3137, 1997.

Landgarten, Helen B., *Magazine Photo Collage*, Brunner et Manzel, 1993.

Landgarten, Helen B., *Adult Art Psychotherapy*, Brunner et Manzel, 1991.

McNiff, Shaun, *Fundamentals of Art Therapy*, Charles C. Thomas, 1988.

Naumburg, Margaret, *Dynamically Oriented Art Therapy : its Principles and Practices*, Grune et Statton, 1966.

Rhyne, Janie, *The Gestalt Art Experience*, Magnolia Street Publishers, 1984.

Rodriguez, Jean et Geoffrey Troll, *L'art-thérapie : Pratiques, techniques et concepts*, Édition Éllébore, 1995.

Weil, Nicole, *À la rencontre du Soi, intégrer l'inconscient par l'art-thérapie*, Le Souffle d'or, 1994.

Revue spécialisée en art-thérapie :

- *American Journal of Art Therapy*
- *Art Therapy, The Journal of the American Art Therapy Association*
- *The Art in Psychotherapy*

L'approche structurelle : une approche à mieux connaître (conférence de clôture par Danielle Fournier)

Carniol, «Conflits d'idéologies dans l'éducation en service social». Texte traduit par Maurice Moreau et révisé par Jean Panet Raymond. L'article original est paru sous le titre «Clash of Ideologies in Social Work Education» dans *Canadian Social Work Review*.

Fournier, Danielle et Lise Fortin, *Éléments synthèses de l'approche structurelle*, Texte inédit, Recueil de textes SUS 1283, Laboratoire de pratique, janvier 2000.

Leboeuf, Louise, «Approche structurelle en travail social et conscientisation», *Les Cahiers de la conscientisation*, no 9, Collectif québécois d'édition populaire, Québec, 1994.

Moreau, Maurice, «L'infériorisation sociale : un jeu de simulation pour l'enseignement de l'empathie à l'égard des minorités opprimées», *Service social*, vol. 40, no 3, 1991.

Moreau, Maurice, «L'approche structurelle en travail social : implications pratiques d'une approche intégrée conflictuelle», *Service social*, vol. 36, nos 2 et 3, 1987.

Bref survol de l'approche écologique (conférence de clôture par Danielle Fournier)

Bronfenbrenner, U., *The Ecology of Human Development : Experiments by Nature and Design*, Cambridge, Harvard University Press, 1979.

